



AGIR ENSEMBLE CONTRE LE CHOMAGE - AC !

**ASSISES D'AC ! DES 7-8 OCTOBRE 2017
POUR LA RTT, UN REVENU PERSONNEL
GARANTI ET LA SÉCURITÉ SOCIALE
PROFESSIONNELLE**

Compte rendu de deux ateliers :

- Avenir du travail et écologie
- Revenu personnel garanti

Juin 2018

AC ! 21 ter rue Voltaire Paris 11^e
www.ac-chomage.org

SOMMAIRE

ATELIER AVENIR DU TRAVAIL ET ÉCOLOGIE

Alain Véronèse, sociologue : Automatisation, révolution numérique, avenir du travail et de l'emploi

Louis Marie Barnier, sociologue : La santé des chômeurs et des précaires

Catherine Quentier, AC ! : Emploi, travail et écologie

Débat

Jusqu'où ira le développement de l'intelligence artificielle et quels en sont les dangers ?

La valeur est-elle toujours fondée sur le travail ?

Comment résister aux nouvelles méthodes de contrôle ?

La santé au travail et les conséquences des ordonnances Macron

Remettre en cause la centralité du travail ?

Travail et écologie : développer les emplois verts

ATELIER REVENU PERSONNEL GARANTI ET SÉCURITÉ SOCIALE PROFESSIONNELLE

Odile Merckling, sociologue : Les différentes propositions en présence

Fred Lutaud, Réseau Salariat : Le salaire à vie

Débat

Montant réel des exonérations de cotisations sociales

Le partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits

AC ! est-il pour un revenu inconditionnel ?

Contre la financiarisation de l'économie

Les nouvelles formes de travail et l'ubérisation ...

Au sujet des travailleurs indépendants et du choix de fiscalisation de l'assurance chômage

Comment organiser la production ? Pour ou contre l'économie marchande ?

Comment créer un rapport de force ?

Conclusion

ATELIER AVENIR DU TRAVAIL ET ÉCOLOGIE

Assises d'Agir ensemble contre le Chômage ! Le 7 octobre 2017

Automatisation, révolution numérique, avenir du travail et de l'emploi

Alain Véronèse, sociologue

« ... Nous pourrions bien assister à la formation d'une nouvelle classe non laborieuse : des gens sans aucune valeur économique, politique ou artistique, qui ne contribuent en rien à la prospérité, à la puissance et au rayonnement de la société. » Yuval Noah Harari. *Homo deus*.

La révolution numérique, l'automatisation de la production font des dégâts et donnent lieu à de nombreuses publications. Le problème est d'importance : allons-nous vers une société sans travail (ou du moins vers la semaine de 15 h préconisée dès les années 1930 par J.-M. Keynes), ou vers une organisation disciplinaire, totalitaire comme celle que redoutait H. Arendt : « *Nous nous dirigeons vers une société de travailleurs sans travail. On ne peut rien imaginer de pire* ». (*La condition de l'Homme moderne*.)

Sur cette question quelques titres de publications récentes.

- . *La société automatique. L'avenir du travail*. Bernard Stiegler, 2015.
 - . *Le deuxième âge de la machine*. Erik Brynjolfsson et Andrew McAfee, 2014.
 - . *Un monde sans travail ?* Tiffany Blandin, 2017.
 - . *Le travail à mort : au temps du capitalisme absolu*, Bertrand Ogilvie, 2017.
 - . *Utopies réalistes*. Rutger Bregman.
 - . *L'avènement des machines. Robots et intelligence artificielle : la menace d'un avenir sans emploi*, Martin Ford, 2017.
- (Il attire l'attention sur un monde où les emplois vont devenir très rares).
- . *Homo deus*. Yuval Noah Harari. Citation en exergue.
 - . *Au bal des actifs. Demain, le travail* (recueil de nouvelles de science-fiction très critique sur l'avenir du travail-emploi).
 - . Une émission télé sur France 5, « *Un monde sans travail ?* », 11 octobre 2017.

Et sur internet, profusions d'articles et de blogs analysant le problème avenir du travail-emploi.

La question du travail-emploi, en conséquence l'examen des modalités d'accès à un revenu permettant de vivre décemment, la révolution numérique la fait surgir chaque jour. La multiplication des publications est bien le symptôme d'inquiétudes... ou d'espoirs en attente d'actualisations.

Agir ensemble contre le chômage ! est au premier chef concerné par les mutations en cours. Ma modeste contribution pour essayer d'éclairer la révolution cybernétique/numérique en cours. Que faut-il en attendre? Le meilleur ou le pire à l'horizon de quelques décennies ? Je n'ai pas la réponse. Pour stimuler les *imaginatoires*, je vous propose quelques extraits de textes fort contrastés, sans me priver de quelques commentaires et propositions personnels.

Je lis. Je vous donnerai le nom des auteurs, après lecture. Si vous devinez vite, ne dites rien à votre voisin... Le premier texte fort optimiste. Un nouvel Éden servi par de subtiles machines.

« C'est la machine qui doit travailler pour nous dans les mines de houille, qui doit faire les besognes d'assainissement, faire le service des chauffeurs à bord des steamers, balayer les rues, faire les courses quand il pleut, en un mot accomplir toutes les besognes ennuyeuses ou pénibles.

Actuellement la machine fait concurrence à l'homme. Dans des conditions normales, la machine serait pour l'homme un serviteur.

Il est hors de doute que tel sera un jour le rôle de la machine ; de même que les arbres poussent pendant que le gentleman campagnard dort ; de même l'Humanité passera son temps à s'amuser, ou à jouir d'un loisir raffiné – car sa destination est telle et non le labeur – ou à lire de belles choses ou à contempler l'univers avec admiration, avec enchantement, pendant que la machine fera tout le travail nécessaire et désagréable.

Il est certain que la civilisation a besoin d'esclaves. Sur ce point, les Grecs avaient tout à fait raison. Faute d'esclaves pour faire la besogne laide, horrible, assommante, toute culture, toute contemplation devient impossible. Est-ce de l'utopie cela?

Une carte du monde où l'Utopie ne serait pas marquée, ne vaudrait pas la peine d'être regardée, car il y manquerait le pays vers lequel nous progressons chaque jour. [...] Progresser c'est réaliser les Utopies ».

Le Paradis d'avant la Chute... ne va-t-on s'y ennuyer un peu ? Il nous faudra devenir philosophes et pratiquer **la Scholè** (ou Shkolè) des anciens grecs qui ne travaillaient pas. Le boulot/*ponos* était réservé aux esclaves comme le fait remarquer l'auteur du texte, précédé par un Grec d'époque : Aristote qui plaidait également pour la *nécessité* - provisoire - de l'esclavage. Ainsi, dans *Politique*, on peut lire : « ... *si un jour les navettes tissaient d'elles-mêmes et si les plectres [petite baguettes de bois servant à pincer les cordes de l'instrument] pouvaient jouer tout seuls de la cithare, alors les ingénieurs n'auraient pas besoin d'exécutants et les maîtres d'esclaves.* »

Deuxième texte soumis à votre sagacité critique. Beaucoup moins optimiste. Pas question de loisirs raffinés, de scholè généralisée. Quelques lignes tirées d'un roman. Une auteure à succès... Dont les intuitions rejoignent les analyses de *Homo deus*.

Le travail des machines, l'automatisation est beaucoup moins favorable à la majorité de la population. Cette utilisation des machines, n'est pas totalement improbable...

Automatisation : on s'en fout des prolos !

« ... les luttes de classe venant d'en bas ne pourront plus jamais aboutir à rien : c'est terminé l'époque de l'esclavage et du front populaire. Plus personne ne veut en finir avec la misère. Quand on avait besoin de main-d'œuvre, on était condamné à négocier avec vous les travailleurs. On n'avait pas le choix. Mais avec l'automatisation, on s'en fout des prolos. On va vous tuer. Je ne parle pas de tirer dans

la foule pendant les manifestations, ça on l'a toujours fait. Non, on va vous exterminer massivement. Vous ne servez à rien. C'est là-dessus que vous êtes en retard. Vous continuez à raisonner comme sous papa Marx – quand le prolétariat était nécessaire pour que les gens comme moi puissent accumuler la plus-value.

Peut-être, qu'avec les progrès de la science, on fera encore un petit élevage de prolétaires robustes, pour vous prélever du sang, des organes et des morceaux de peau, porter nos enfants pour que nos femmes n'aient plus à s'abîmer...

[...]On va vous éliminer [vous les prolos]. C'est pragmatique, vous créez beaucoup plus de problèmes par rapport à ce que vous rapportez. C'est comme ça, c'est inéluctable: les classes pauvres on va vous rayer de la carte ».

Eh, oui ! Sur un registre non fictionnel, Y.N. Harari, « *Homo deus* » : « ... *des gens sans aucune valeur économique, politique...* », citation en exergue... La tentation eugénique n'est pas très loin...

Ce scénario n° 2 est plutôt terrifiant. Pourtant trans-humanisme aidant, c'est peut-être l'évolution (régression) la moins improbable... De l'urgence de concevoir et de proposer des alternatives positives...

C'est aussi le boulot d'associations comme AC !, que de redonner un peu, (beaucoup !) de pouvoir à l'imagination...

Le premier texte, optimiste d'Oscar Wilde : *L'esprit de l'homme sous le socialisme*, date de 1891. Le second, *les prolos en trop*, est de Virginie Despentes, *Vernon Subutex*, tome 3, Ed Grasset 2017, p.73. (Le héros principal est un type qui va devenir SDF).

Le socialisme avec Oscar Wilde, la barbarie fonctionnelle dans la fiction de Virginie Despentes. Socialisme ou barbarie ? Rencontre avec Rosa Luxemburg ?!

Après les fictions, un peu de sociologie économique « sérieuse » et documentée.

Une courte incursion dans le livre de Martin Ford, « **L'avènement des machines** » (FYP éditions 2017), ce livre contient une bonne information-synthèse des évolutions en cours avec quelques préconisations prudentes et non révolutionnaires.

Quelques citations, arguments, avant la discussion.

. « Cependant, il devient de plus en plus clair que les robots, les algorithmes d'apprentissage automatique et autres formes d'automatisation vont progressivement grignoter une grande partie des qualifications professionnelles, depuis la base de la pyramide. Et, parce que les applications de l'intelligence artificielle sont destinées à empiéter de plus en plus sur les professions les plus qualifiées, même la zone de sécurité située au sommet de la pyramide risque de se contracter au fil du temps. » (p. 309.)

Les robots des chaînes d'assemblage de l'industrie automobile ne sont que les ancêtres des automatismes « intelligents », les OS des chaînes de montage en concurrence avec des esclaves mécaniques, sont traités, pour ceux qui demeurent, comme des esclaves humains. Logique. Mais, si l'un en croit Martin Ford, après les OS viendra le tour des cols blancs. Et « *Le point le plus évident est que beaucoup de personnes pourraient se trouver sans emploi et sans aucune ressource* » (p. 264).

La croissance... des inégalités, - déjà fort accélérée depuis l'envahissement de l'idéologie libérale-capitaliste, risque fort d'atteindre des sommets, les hyper-riches faisant sécession.

« Seule une mince couche d'hyper-riches, la ploutocratie se cloîtrerait dans des enclaves résidentielles protégées, ou dans des villes pour élites, peut-être gardées par des robots militaires autonomes ou des drones. » (p. 268).

On observerait alors la résurgence d'une sorte de techno-féodalisme protégé par des murailles high-tech.

Comme conséquence d'une production cybernétique :

« un monde où les machines ont le niveau des humains [...], il devient très difficile d'imaginer qui pourrait conserver son travail. » (p.216).

Dans ce monde de capitalisme pur et dur, car

« La rente du capital – en fait la propriété des machines – serait concentrée entre les mains d'une minuscule élite. » (p. 295) il devient de plus en plus difficile de savoir qui va conserver un emploi ou non. Ceux qui possèdent les machines vont devenir une minorité de plus en plus petite et tout faire pour conserver leurs privilèges. Comment briser les murailles ?

Une seule solution : la révolution ?! A minima, la répartition des gains de productivité doit être radicalement reconsidérée. Une expropriation des propriétaires des machines (les usines sans main d'œuvre ou quasiment), totale ou partielle peut s'avérer nécessaire. Socialisation des instruments de production... Socialisme ou barbarie... Karl Marx et Rosa Luxembourg méritent une nouvelle visite. L'émergence du techno-féodalisme est déjà discernable, le « macronisme » ambiant ne fait qu'en porter les prémices.

Si l'analyse et les constats ne sont guère contestables, quelles sont les préconisations de Martin Ford ? Une présentation rapide, juste ce qu'il faut pour ouvrir la discussion.

Martin Ford est favorable au revenu de base (p. 321) et, de façon surprenante en s'appuyant sur les déclarations d'un économiste libéral historique : Friedrich Hayek, lui-même.

« Il n'y a pas de raison pour que le gouvernement d'une société libre doive s'abstenir d'assurer à tous une protection contre un dénuement extrême, sous la forme d'un revenu minimum garanti. » F. Hayek, *Law, Legislation and Liberty* (1973). F. Hayek est l'auteur d'un livre célèbre qui a exercé une forte influence sur la réorientation libérale de l'économie globalisée : *La route de la servitude* » (1944).

Fort important pour Martin Ford : mettre en place de bonnes incitations, car « Le facteur le plus important **pour mettre en place un système de revenu garanti** (nous soulignons) est de trouver le dosage approprié. [Qui ne dissuade pas de travailler] et soit aussi productif que possible » (p. 321).

La réduction du temps de travail, rendue possible et nécessaire par les gains de productivité n'est pas envisagée par l'auteur. Une grosse lacune.

Par contre, la question fondamentale est posée page 106 : « A un moment donné, il faudra peut-être se poser une question éthique fondamentale : **la population devrait-elle avoir un droit de revendication sur la redistribution des bénéfices générés par la technologie ?** » (Nous soulignons).

Bigre ! Ce n'est rien de moins que la question de la propriété des moyens de production qui est ainsi posée ! Martin Ford est-il sournoisement tenté par l'hypothèse communiste ?

Non, pas vraiment, un marché bien tempéré reste l'horizon souhaité de l'auteur : « Dans le futur, la continuité du progrès dépendra du caractère dynamique des marchés et de leur appétit pour l'innovation, ce qui nécessite une répartition raisonnable du pouvoir d'achat. » (p.109).

L'avènement des machines est un livre fort documenté, chargé d'exemples pertinents, un ouvrage à lire pour essayer de saisir les évolutions fondamentales en cours. Pour ce qui concerne les revendications urgentes, les profondes réformes nécessaires, c'est ailleurs qu'il faut chercher les arguments et trouver les moyens de transformer la société.

J. M. Keynes disait déjà dans les années 1930 qu'on pouvait travailler 15 Heures par semaine. Selon le collectif Adret (en 1976) on pourrait travailler 2 heures par jour.

Il y a plus de 20 ans AC ! était déjà sur la bonne voie en exigeant les 32 h hebdomadaires et un revenu garanti au Smic (minimum) pour les privés d'emploi. Ce revenu n'avait pas exactement la forme que prend aujourd'hui le revenu de base (ou universel). Faut-il actualiser les revendications ? Parlons-en. Mettre un peu d'imagination au pouvoir, c'est urgent pour contrecarrer l'idéologie mortifère du libéralisme dominant. Nous sommes à une bifurcation civilisationnelle : l'itinéraire tracé par O. Wilde ou celui qui est esquissé par Y. N. Harari, y compris dans la terrible version romancée de V. Despentès ? Rien n'est écrit. Tout reste à faire.

La santé des chômeurs et des précaires

Louis Marie Barnier, sociologue

Je propose une réflexion déjà commencée dans le cadre des états généraux de la santé des travailleuses-eurs, où nous avons eu un atelier sur la santé des chômeurs et des travailleurs précaires, avec l'idée d'inscrire cette question comme une question de santé publique... La question permet de réintégrer les chômeurs et les précaires dans une problématique générale – celle de la santé au travail et plus généralement de la relation entre santé et travail. Traditionnellement, on a une séparation entre la santé au travail, qui relève des travailleurs qui sont dans des entreprises, suivis par des médecins du travail, pour lesquels l'employeur est responsable des atteintes à la santé et, de l'autre côté, une problématique de santé publique, qui regarde la santé de l'ensemble de la population, mais qui, du coup, coupe son analyse du lien avec le travail. Donc, les seuls qui sont regardés comme des « travailleurs » sont ceux qui sont dans des entreprises. Evidemment qu'est-ce qui passe à côté ? C'est l'ensemble de la population des précaires et chômeurs qui ne sont plus considérés comme des travailleurs, mais simplement comme des citoyens.

Alors envisager sous l'angle du travail la santé des chômeurs et des précaires, ça revient en fait à mettre en évidence plusieurs éléments. La première chose, ce sont les effets différés du travail sur la santé, c'est-à-dire que souvent quand on est médecin du travail, on reçoit un salarié, on fait un examen clinique : « est-ce que vous allez bien ? », « est-ce que vous dormez bien ? ». A la limite, on regarde ça, mais du coup on ne voit que l'effet immédiat du travail sur la santé. On ne voit pas tous les effets des maladies professionnelles qui peuvent apparaître, 1 an, 2 ans ou 10 ans après, voir 20 ans - comme avec l'amiante. On ne voit pas la dégradation de la santé liée au travail et qui peut conduire à des inaptitudes ou à des licenciements, puisque le médecin ne voit que l'instant T, il ne voit pas l'aspect dynamique de la santé sur la vie entière. Donc déjà première idée, c'est de voir que l'effet du travail sur la santé, c'est un effet sur toute la vie et pas simplement sur le moment où on est au travail. De la même façon, il y a eu toute une discussion sur la pénibilité ces dernières années et la pénibilité a été définie dans le Code du travail comme la réduction de l'espérance de vie en bonne santé, y compris pour des gens qui sont déjà à la retraite. Est-ce qu'ils peuvent encore se véhiculer tout seul, se

déplacer, être indépendant, etc ? Tout ça ce sont les effets du travail sur la santé des travailleurs à la retraite. Donc on voit bien qu'on est dans une vision beaucoup plus sur le long terme des effets du travail, et pas simplement sur l'instant T. Mais pour pouvoir envisager cette question de la pénibilité, du coup on est bien obligé de la réintroduire dans l'idée que la santé au travail relève de la santé publique.

Autre aspect aussi, ce sont les effets du licenciement ou de la rupture du contrat, puisque le travailleur qui se retrouve au chômage ou précaire est marqué par son licenciement ; c'est le moment où on lui dit « tu es inapte, tu coûtes cher, tu n'es plus employable », donc c'est une remise en cause de son identité de travailleur... Muriel (CGT chômeurs) tout à l'heure disait qu'il y avait un problème de l'identité des chômeurs, mais la première question d'identité du chômeur, c'est que c'est une non-identité de travailleur, puisqu'il est exclu du marché du travail. Et puis, il y a en plus encore une autre dimension au niveau de la santé des chômeurs, c'est que l'absence de travail détruit petit à petit la santé des gens... Le travail a un aspect structurant, un aspect identitaire, c'est l'aspect de participation à la société et donc là tous ces éléments-là, quand on les prend en négatif, ça détruit petit à petit la santé des chômeurs.

Donc envisager les chômeurs et les précaires sous l'angle de leur santé au travail, de leur santé de travailleurs, c'est un peu vouloir aborder tous ces éléments-là et les mettre en évidence, ne pas les passer à la trappe. En fait, quand on regarde les questions de santé, finalement on revient à la question de la centralité du travail dans la société, là-dessus, il y a eu des débats dans AC !, mais peut-être moins que dans d'autres organisations. La santé au travail repose d'abord sur la division sociale du travail, qui après est en correspondance avec la division en classes sociales de la société. Du coup, cela va aussi avoir un impact très fort en matière de santé, puisque les accès aux soins, les accès au suivi médical, sont complètement différents suivant qu'on est dans tel ou tel groupe social. On peut avoir un accès aux hôpitaux et à de vrais systèmes de soins de façon beaucoup plus importante, soit quand on est dans une entreprise, soit quand on est d'une classe aisée, un parallèle se fait très vite entre ces éléments-là. Il y a donc une centralité du travail dans la société, qui se reflète sur le fait qu'il y a une centralité de la santé au travail, de la santé des travailleurs. Et donc l'idée c'est de regarder autrement la santé des chômeurs. Un avis du Conseil Economique social et environnemental a été rendu depuis peu sur la santé des chômeurs, une analyse a été lancée ensuite le ministère de la Santé. Quelques idées commencent à monter, parce que jusqu'à maintenant il y avait une invisibilisation du problème, tout était envisagé sous l'angle de la santé publique, soit la santé des gens au travail, soit de la santé de l'ensemble de la société, mais on ne regardait jamais la santé des chômeurs en tant que telle. Il y a tout un travail et une mobilisation à faire sur la question spécifique de la santé des chômeurs, on ouvre tout de suite à une autre compréhension de ce problème de santé.

Donc, je voudrais ouvrir trois pistes de réflexion. La première c'est de pousser à ce qu'il y ait des études sur la connaissance de la santé des chômeurs en tant que telle, connaissance au niveau physique et au niveau psychique. La santé au travail s'est beaucoup ouverte sur tout ce qui est risques psychosociaux... Dans le Code du travail, on a introduit l'idée de la santé physique et mentale du salarié, mais quand on regarde la question des chômeurs, on n'a pas du tout cette vision-là et je pense qu'il faut pousser les ministères, les interlocuteurs à avoir ce genre d'analyse... La question de l'inaptitude médicale est évidemment absolument centrale pour le retour à l'emploi, or aujourd'hui elle est complètement occultée dans les discussions sur les situations des chômeurs. Je vous rappelle que par exemple en Grande-Bretagne, la question du chômage est très largement traitée par ce biais de l'inaptitude, puisque dès que les gens sont inaptes, ils deviennent handicapés, ils sortent de la population active et on n'en parle plus. Donc, on résout le problème de l'accès de l'emploi et du droit à l'emploi par le biais de cette catégorie « handicapés exclus de la population active ». C'est d'abord une question de connaissances, de où en est aujourd'hui, quant au nombre de salariés inaptes licenciés, au nombre de chômeurs en inaptitude, comment se passent ces transferts d'une catégorie à une autre et comment on peut à la fois le connaître et agir là-dessus.

Deuxième piste, considérer les chômeurs comme des travailleurs, c'est ouvrir tout un pan de discussion sur : comment leur santé est liée au travail ou à l'absence du travail ou au travail qu'ils viennent de quitter. Notamment, l'idée qu'il devrait y avoir des médecins du travail à Pôle Emploi à la disposition des chômeurs ou des travailleurs précaires, ça me semble une question vraiment très importante, autrement dit il faut ouvrir la médecine du travail à l'ensemble du monde du travail, pas simplement à ceux qui sont en poste.

Et puis troisième piste, il faut aller beaucoup plus à la discussion avec les médecins généralistes. Il faut savoir que, par exemple, pour la reconnaissance des maladies professionnelles, le premier point, c'est qu'il doit y avoir un certificat médical initial fait dans les formes, d'abord que le médecin généraliste identifie qu'il y a une cause professionnelle de la maladie de la personne - ce qui n'est déjà pas gagné. Il faut qu'ils interrogent la personne qu'ils reçoivent et en plus qu'ils fassent un certificat médical initial cohérent, de façon à ce qu'après la personne puisse avoir cette reconnaissance et se battre pour ses droits. Et tout ce processus-là, ça demande qu'il y ait une discussion avec le médecin généraliste, avec les syndicats de médecine généraliste, avec y compris ceux qui structurent l'enseignement de la médecine... Ils ont en fait sur 7 ans d'études, 2 ou 3 semaines sur le lien entre travail et santé. Donc on est vraiment sur une construction à partir de ce premier point de contact qu'est le médecin généraliste, il faut aussi que lui-même soit capable d'interroger les personnes sur leur travail, sur leur souffrance, sur leur exposition à des nuisances, ou sur leur souffrance liée au non-emploi. Quel médecin généraliste dit : « vous êtes au chômage, est-ce que ça se passe bien ? » Voilà, cette discussion

consistant à resituer le patient dans le cadre social dans lequel il est, dans le cadre de son rapport au travail ou au non-travail, je pense qu'il faudrait qu'on ait un débat là-dessus au niveau national.

Et puis la dernière chose, c'est qu'il faut qu'on envisage beaucoup plus la question de la santé, pas simplement comme une santé physique et mentale, mais aussi comme une santé sociale. Donc l'OMS, l'Organisation mondiale de la santé en 1946, a dit : il faut regarder la santé physique, mentale et sociale des travailleurs. Dans le Code du travail, avant il y avait la santé des travailleurs, puis en 2002 on a ouvert à la santé physique et mentale, mais on a laissé de côté la question de la santé sociale, qui disparaît. La santé sociale, pour moi, c'est la capacité sociale d'agir, c'est le fait que les personnes soient dans des réseaux sociaux, dans l'entreprise mais aussi en dehors, qui leur permettent d'agir sur leur santé. D'ailleurs, une étude est menée en ce moment par deux psychologues sur : est-ce que le fait pour des chômeurs d'agir, ça leur donne une meilleure santé ? Ils interrogent notamment des gens qui agissent dans des associations de chômeurs, pour voir s'ils sont en meilleure santé que les chômeurs qui n'agissent pas. Et évidemment l'idée, c'est que cette « santé sociale », cette capacité sociale d'agir dont AC ! est l'une des expressions, permettent vraiment aux gens de retrouver une identité, mais aussi des liens sociaux, etc. Ce sont des axes de recherche, mais l'idée c'est de décroiser en fait, entre santé au travail et santé publique, et d'ouvrir l'analyse au fait que les chômeurs sont des travailleurs.

Emploi, travail et écologie

Catherine Quentier, AC !

Je vais aborder la question des emplois verts ou du lien entre écologie et emploi.

En France, on a un gros handicap à ce niveau-là, ce sont les centrales nucléaires, à cause de nos gouvernements qui ne font pas ce qui devrait être fait pour passer à la transition écologique ou énergétique, parce qu'on a les pieds et poings liés. On a deux handicaps, c'est AREVA et EDF, où le gouvernement rentre dans le capital pour 75 % et 85 %, avec ces chiffres-là, vous comprenez les trois quarts du problème.

Des pays d'Europe ont franchi le cap avec succès, parce qu'ils ont eu une politique volontariste dès la fin des années 1970. Deux exemples sont le Danemark et l'Allemagne, ils ont démarré très tôt, ils ont eu des politiques, des plans très concertés pour passer au « mixte énergétique ». Ils ont compris que c'était le mixte énergétique qui créerait des emplois et qui leur permettrait de passer le cap du choc pétrolier. Donc le Danemark et l'Allemagne sont deux pays qui ont réussi, qui sont cités en exemple.

Je ne vais pas vous noyer de chiffres, mais en donner un peu. C'est vrai qu'il y a des projections, beaucoup de statistiques, on ne peut pas avoir des statistiques hyper-précises sur comment on est passé au mixte énergétique et comment on a créé des emplois par secteur, parce que c'est assez difficile ; par contre j'ai quand même relevé quelques chiffres. L'Agence internationale des énergies renouvelables dit que, mondialement, il y a 9 millions 800 mille emplois en 2016 dans les renouvelables, tous secteurs confondus. En 2012, on en était à 7 millions. Ce qui a favorisé le passage aux renouvelables, c'est la baisse des coûts du matériel, qui a permis de faire un démarrage plus évident. 62 % des emplois dans les renouvelables sont en Asie, en Chine, en Inde, au Japon ; et pour l'Europe, l'Allemagne est en tête, voisine du Brésil et des USA, pour les mêmes performances, toujours en niveau d'emplois. En Afrique du Sud et du Nord, il y a 62.000 milles emplois, selon des chiffres de mai 2017. Pour la situation de la France, un million 400 mille emplois verts sont prévus pour 2030, avec 330.000 dans les renouvelables. En France, il y a toujours les mêmes difficultés à ce que le Ministère de l'Environnement fasse des incitations, par exemple, un plan de programmation d'emplois et de compétences fait toujours défaut.

Il y a un gros handicap à franchir en France, je vais aborder aussi les chiffres du scénario « mégawatts » qui a été rendu en 2017. Ce sont des projections pour la période 2020-2050 en France, rien que dans le secteur vert, on prévoit 618.950 milles emplois, dans le bâtiment - c'est-à-dire dans la rénovation de l'habitat - ça peut rapporter 387.864 emplois... Rien que dans le secteur des renouvelables, on parle de plus 305.000 milles emplois, presque 306.000 milles et les effets induits apporteront aussi 14.145 emplois, tout ça est pris en compte.

Si on parle par secteur, les éoliennes en France en fin décembre, on est à 12.000 mégawatts, au 4^e rang européen. En 2023, si on continue sur ces projets, on pourra doubler la capacité installée. Pour vous donner quelques idées, dans le secteur de l'éolien par exemple, l'Allemagne a chiffré que pour un mégawatt d'éolienne, ça crée 30 emplois à temps plein, au Brésil, 15 emplois temps plein. En 2015, en France, on a créé toujours pour un mégawatt installé, 10 emplois temps plein, donc on pourrait atteindre un million d'emplois directs ou indirects à ce rythme-là. L'éolien, c'est la quatrième énergie derrière l'hydro-électrique, le photovoltaïque arrive ensuite, et enfin les bio-carburants. En France, ces trois secteurs ont atteint 18.000 emplois à temps plein en 2015, dont 10.000 emplois directs.

Ce qu'on peut dire en France, c'est qu'on a été pénalisés par le chauffage électrique, dont on n'arrive pas à sortir. Les groupements antinucléaires ont réfléchi à des scénarios de sortie du nucléaire, qui ont promotionné les renouvelables, tout confondu. Donc, des études très poussées ont été faites en Bretagne, dans les Pays de Loire, dans le Nord-Pas-de-Calais. Ce sont des études tous secteurs d'énergies renouvelables confondus et qui ont réfléchi aussi à la création d'emplois. L'une de ces

études est un petit condensé de 300 pages, sur le Nord-Pas-de-Calais. Il y a aussi les scénarios de sortie du nucléaire faits par le réseau « Sortir du nucléaire » qui indiquent comment, pour chaque secteur des renouvelables, on créera des emplois. J'ai par exemple ici les petits rapports des scénarios régionaux, j'ai quelques chiffres. Donc ça ce sont des scénarios qui ont été présentés à des élus locaux et qui n'ont pas forcément été retenus, parce qu'il n'y avait pas de volonté politique. Par exemple dans le secteur du biogaz, qui utilise les déchets organiques divers et variés (c'est vrai que le biogaz entraîne de grosses machines, certains écolos ne sont pas d'accord avec ce type d'usine ce qu'on appelle la « cogénération ») là, ils chiffrent les créations à 960 emplois. Pour l'éolien, pour plusieurs parcs éoliens, on chiffre à 4.500 emplois éoliens, tout ça pour la région Grand-Ouest.

Voilà ce sont des études qui ont demandé un boulot dingue, faites avec des spécialistes de chaque branche. En France, à un moment donné Pôle Emploi a essayé d'orienter des gens sur des formations, on n'a pas eu de retour. Je n'ai jamais demandé, puisque nous rencontrons le directeur de Pôle emploi et je n'ai jamais demandé si vraiment il y avait eu un envol... Ce qu'il faut, ce qu'il manque au niveau de l'emploi actuellement, ne serait-ce que pour installer des chauffe-eau électriques solaires en France, ils ont des difficultés à trouver la main-d'œuvre qualifiée nécessaire. Il y a un grand souci de formation dans ces secteurs, mais il y a une volonté politique, par exemple dans le Sud de la France, il devrait y avoir plus de photovoltaïque et ça commence à se répandre. Pourquoi il n'y a pas plus de photovoltaïque dans les départements du Sud de la France ? C'est vrai qu'il devrait y avoir des éoliennes sur tout le pourtour de la France, puisqu'on a un record au niveau des côtes, au niveau européen, donc c'est vrai que les projets sont freinés en France, on met 7 ans en moyenne pour réussir à faire un parc éolien et encore, ce n'est pas forcément le grand parc éolien. On ne voit pas partout des parcs éoliens énormes... Il y a eu un tollé... donc il devrait y avoir des éoliennes off-shore et des éoliennes de manière un peu mieux répandue en France qu'actuellement.

Des communes se sont aussi saisi de la question et un mouvement a émergé en Angleterre, qui a pas mal essaimé en France, c'est *Les Villes en Transition*. Ce sont des villes petites, les villes en transition, il y en a en France une soixantaine, je n'ai pas pu imprimer la liste... Donc ce sont des villes qui ont fait le pari du passage au mixte énergétique, alors elles ont d'abord essayé de réfléchir à faire des économies d'énergie, vous en avez bien entendu parler, parce qu'elles essaient de réduire les coûts de l'éclairage électrique, les coûts du chauffage de bâtiments et autres. Donc ça a entraîné la rénovation énergétique des bâtiments, beaucoup de villes ont amorcé ce tournant, des villes plus ou moins importantes, j'ai une petite liste là, il y a Rochefort, Grenoble, des villes qui ont opté pour l'installation de panneaux solaires, d'éoliens quand elles pouvaient. Selon les régions, des villes ont franchi le cap, et elles sont aidées au niveau gouvernemental, au niveau européen... Et ça crée des emplois, c'est un tournant intéressant et un film l'année dernière parlait de ça pour un petit village en

Alsace... *Qu'est-ce qu'on attend ?* de Marie-Monique Robin... pour franchir le cap de la réflexion sur les emplois possibles dans ce secteur des emplois verts.

J'ai l'air de faire un manifeste politique, mais c'est une question hautement politique et je rappellerai qu'AC ! dans ses fondamentaux, s'est prononcé pour le développement des emplois utiles socialement et écologiquement.

DÉBAT

L'intervention d'Alain Véronèse a ouvert un débat sur le trans-humanisme et sur les incidences de l'automatisation, la robotisation etc. Ce sont des questions qu'il va falloir s'approprier pour ne pas risquer d'être noyés.

Jusqu'où ira le développement de l'intelligence artificielle et quels en sont les dangers ?

Un élément à mettre à la discussion est le développement des intelligences artificielles, qui vont intégrer ce qu'on appelle les « NBIC », c'est-à-dire les nano, la biotechnologie, l'informatique et la connectique. Celles-ci se développent à une vitesse fabuleuse et risquent demain de remettre en cause l'ensemble des métiers. Cela va des avocats, aux journalistes, aux radiologues, etc. et fondamentalement cela pose la question de l'accès à l'intelligence. Certains disent que l'intelligence sera mise à la disposition de tous. Par exemple, un ingénieur aujourd'hui, pour une voie normale, a besoin de 10, 20 ou 30 ans pour apprendre à réaliser certains travaux ; et demain un robot avec l'intelligence artificielle intégrée sera programmé en l'espace de dix minutes et aura une intelligence faramineuse. Cela pose la question de l'être humain par rapport à ce développement des NBIC, la question fondamentale de l'organisation du travail et de ce qu'il restera du travail humain.

Un autre élément du débat, c'est ce qui est fondamental dans l'homme, la question des humanités - la philosophie, l'esprit critique, les arts, le développement de la pensée, etc. - parce que les robots, même avec un développement exponentiel, ne pourront pas forcément y accéder. Les humanités, aujourd'hui pour l'instant, ce n'est pas en accessibilité par rapport aux capacités des IA, et ça pose un grand point d'interrogation sur l'avenir de l'homme.

Si l'on est pour une remise en cause fondamentale du travail, on peut voir la robotisation comme une avancée technique qui va libérer l'être humain des chaînes du travail, mais cela pose quand même des questions sur le remplacement de l'homme et le devenir de l'humain. Quels moyens a l'homme pour ne pas être (totalement) remplacé ? A terme, si l'on pousse au bout de la logique du libéralisme et du capitalisme, on va effectivement vers un techno-féodalisme, avec une petite élite qui se réserve tout,

tandis que la masse de l'humanité est éliminée. C'est ce que dit le rapport Lugano de Susan George. Elle n'avait pas intégré les IA, mais elle avait réfléchi à l'évolution du capitalisme au maxima et elle disait : « on reste très peu sur la planète et tous les autres sont éliminés ». C'est pire que de l'élitisme, c'est de l'eugénisme génocidaire.

Des Georges Orwell, Aldous Huxley, ont réfléchi à ce que pouvait devenir la société. On se demande même s'ils n'ont pas fait un voyage temporel, pour avoir vu avant tout le monde et pensé le futur de l'humanité, et on ne peut pas dire aujourd'hui que ce qu'ils voyaient n'est pas réel. Par exemple, si on suit Georges Orwell, aujourd'hui on n'a pas Big Brother, mais on a la vidéo surveillance. Ce sont quand même des vidéo-surveillances branchées sur un Big Data qui analysent les images, qui demain auront la capacité de penser, il faut voir où l'on va avec ça.

On est déjà dans ce système-là, avec les nouvelles technologies, la vidéo surveillance, tout ce qui est contrôle, etc. L'organisation du travail dans les entreprises est complètement esclave des nouvelles technologies dans certains secteurs. Le travail de caissière, par exemple, tend à disparaître, mais pour l'instant, cela reste un travail « combinatoire », on travaille au rythme de la machine... Il y a eu une époque où l'on réfléchissait sur l'organisation du travail, où une ergonomie du travail a été pratiquée ; maintenant cette préoccupation est remplacée dans les entreprises par de la sécurité.

Nous sommes à un point temporel. Dans le fait de la robotisation, etc. pour l'instant depuis les années 1980, on est sur une intelligence machine de type binaire, informatique, en se disant qu'effectivement on aura toujours besoin de l'homme dans les fonctions cognitives supérieures de synthétisation, d'analyse, de réflexion, etc. A ceci près que les nouveaux développements des intelligences artificielles font que maintenant, on en est à développer des robots « apprenants » - tels des élèves. (*Le « deep learning »?*) Des « apprenants », c'est-à-dire que dans les interactions des enfants avec les jouets connectés, tout ce que nous laissons comme traces sur les réseaux internet... cette pensée-là est utilisée pour l'intégrer à l'intelligence artificielle des robots. Selon certains articles sur ce sujet, ce qui nous attend serait plutôt la version très pessimiste, dans le sens où ces robots intègrent toutes sortes de pensées, sauf qu'ils n'ont pas tout à fait la même capacité d'analyse que les humains malgré tout. Donc, il suffit qu'ils captent une pensée de meurtre ou d'agression, etc (c'est la réflexion des développeurs et des scientifiques actuels, qui essaient d'alerter les gouvernements), les robots prennent une simple petite partie des informations dans un vaste ensemble, cela suffit pour qu'ils deviennent des « robots tueurs » et l'humain face à un robot tueur n'a pas la force de lui résister. C'est une réflexion éthique confidentielle pour l'instant, mais qui existe. C'est plutôt la version « élimination de l'humanité »...

Le langage binaire est actuellement en passe d'être largement dépassé, un autre langage est en train de se mettre en place, ensuite on en arrive à parler de machines qui fonctionnent à la vitesse de la lumière. Il y a une compétition entre les Américains, les Chinois et les Japonais là-dessus... on ne sait pas comment ça va se mettre en place, mais c'est dans les années qui arrivent. Le Trading Haute Fréquence, a déjà des conséquences énormes sur l'emploi... Tout cela va être assez grave.

Alain Véronèse a volontairement choisi deux scénarios contrastés, dans les œuvres de fiction. De 1984 d'Orwell ou *Le meilleur des mondes* d'Huxley, à *Nous autres* de Zamiatine, on voit bien après que c'étaient des prévisions, des œuvres romanesques, mais qui sont en train de se réaliser aujourd'hui. Le livre de Martin Ford est vraiment intéressant, sur l'intelligence artificielle, il y a vraiment des choses inquiétantes... Le groupe « Pièces et Main d'Œuvre » a fait un *Manifeste des chimpanzés du futur...* parce que les robots vont être plus intelligents que les humains. Les spécialistes disent - c'est le cas notamment dans la Silicon Valley avec Google - que si les humains n'ont pas des prothèses intellectuelles exo-somatiques, ils seront les « chimpanzés du futur ».

Au sujet des « chimpanzés du futur », la volonté de certaines personnes qui ont fait le constat que l'intelligence humaine serait dépassée est de savoir comment amplifier l'intelligence humaine face éventuellement à des IA qui nous auraient dépassés ? Il y a aussi la volonté de connecter le cerveau humain sur la machine, pour augmenter ses capacités, ce n'est pas pour tout de suite, mais il va falloir y réfléchir sérieusement. Il y a quelques jours le directeur d'une école où c'est en élaboration, a déclaré qu'on envisage d'intégrer dans le cerveau des enfants des micro-processeurs capables de dépasser l'intelligence artificielle et concrètement, c'est quelque chose qui se pense et qui ne fait pas que de se penser... Qu'est-ce qui est en train de réellement se mettre en place ? Dans le débat politique, on ne parle pas beaucoup de ça. (*Pas plus Macron que Mélenchon*).

La valeur est-elle toujours fondée sur le travail ?

Les nouvelles technologies remettent en cause la classe ouvrière, les salariés, le marxisme, elles peuvent même à terme remettre en cause le capitalisme, mais vers quoi irait-on ? Les capitalistes veulent faire des bénéfices, ils ont deux moyens de le faire : la production ou les actions et les dividendes. Mais si on remplace tous les salariés par des robots, demain comment vivront les hommes ? En tout état de cause, ce ne sont pas les robots qui vont « avaler la production » et qui créeront forcément de la richesse... Dans un film de 1970, « Soleil vert », tout un tas de sous-hommes vivent avec des pilules du bonheur pour résister à leur stress, à leurs conditions de vie, pendant que la planète est saturée et polluée. Et là, on retombe sur le domaine l'écologie, quelle est l'alternative ?

Alain Véronèse a une culture politique « plutôt marxiste », il fait encore partie d'un groupe de réflexion marxiste, qui a une approche critique de la valeur, etc. Virginie Despentes a la bonne intuition comme

romancière, parce que les robots vont être plus intelligents que les humains. Même pour accumuler les richesses, on aurait très peu besoin d'un niveau de vie extraordinaire de la population. La tentation serait quasi émergente d'éliminer la classe ouvrière. Des entreprises font des millions de dollars avec 50 salariés, donc l'analyse marxiste, le travail créateur de valeurs, etc. « tout cela ne fonctionnerait plus ». Deux spécialistes - Alfred Sauvy et Schumpeter - ont parlé de la théorie du déversement : on détruit des emplois quelque part (pour fabriquer les voitures...), et on crée des emplois ailleurs (voitures électriques...), nous avons tous récité ça pendant des années, mais maintenant il y a des gains de productivité dans tous les secteurs à la fois, et globalement le capitalisme ne peut que détruire des emplois. Dans les usines automobiles, il y a deux fois moins d'ouvriers qu'il y a 20 ans, on produit deux fois plus de voitures avec deux fois moins d'ouvriers.

L. M. Barnier pense au contraire que la loi de la valeur fonctionne toujours... Ce n'est pas parce qu'on est dans une situation de chômage très important qu'on doit penser qu'il y a un changement de société, la création de la valeur est toujours liée au travail humain, pas au travail des machines... Les robots ne suppriment pas les emplois. Dans les années 1960 à 1980, on a eu un doublement de la productivité tous les 10 ans, en même temps l'emploi s'est développé. Au sein de la société, il y a un déplacement permanent des emplois, des emplois créés, il ne s'agit pas de dire qu'il n'y a pas d'emplois supprimés, mais il y a un déplacement des emplois sans arrêt...

Les créations d'emplois sont d'abord une question de choix politiques au niveau de la société et pas de choix industriels... Il faut analyser le problème comme ça, parce que sinon on va avoir une espèce de mécanique complètement externe vers la suppression des emplois, sur laquelle personne ne réfléchit plus. Des choix politiques conduisent à des suppressions d'emplois et à des réorganisations permanentes, y compris au niveau mondial, et il faut discuter sur les choix politiques, le choix de réduire le temps de travail est un choix politique, le choix de faire porter l'intensité du travail sur une partie de la population et de virer de l'emploi une autre partie, c'est un choix politique et c'est là-dessus qu'on doit discuter.

Toute la réflexion sur les nouvelles technologies ou l'intelligence artificielle, quelque part, est une réflexion qui ne pense pas les choix politiques qui sont mis en œuvre dans la société, mais qui soumet la société à des choix techniques, ce n'est pas une bonne façon d'aborder les questions, ça nous paralyse complètement (en dehors du fait que ce n'est pas juste). Du coup après, on part dans des discussions de science-fiction, ce n'est pas ça le problème, quels sont les choix politiques en matière de créations d'emplois ? Il n'y a pas de choix techniques, objectifs et automatiques. Il y a 100 ans on se posait la même question, on se disait : tout ce qui est manutention va être automatisé...

Il n'y a pas eu de baisse de la pénibilité physique des emplois depuis 20 ans, alors qu'il y a une automatisation qui augmente, donc pour se projeter dans un avenir, il faut regarder la réalité d'aujourd'hui. Quelques chercheurs se projettent dans des situations, mais pour l'instant, on est dans le monde réel d'aujourd'hui et la pénibilité physique augmente, l'intelligence artificielle ne remplace pas le travail, elle le transforme c'est tout et ce n'est pas en termes de moindre pénibilité... Il faut revenir sur le monde actuel, partir de ce qui se passe réellement aujourd'hui, plutôt que de se projeter dans des situations où on aurait des ordinateurs greffés sur le cerveau des enfants. AC !, c'est aujourd'hui, maintenant et ici, ce n'est pas dans 50 ans. Quand on aura tous des ordinateurs, les problèmes se poseront autrement, il y aura peut-être les mêmes problèmes, mais ils se poseront autrement, posons-les aujourd'hui.

AC ! Gironde proteste contre les propos consistant à dire que la robotisation ne supprimerait pas les emplois, cette théorie-là est bien connue et très usée maintenant. Depuis 1974, on a une robotisation dans les entreprises, cela n'existait pas il y a un siècle. Nous n'avons rien contre le marxisme, mais les marxistes ont des conceptions qui sont peut-être à revoir, par rapport à une réalité qui a beaucoup changé...

Les caissières sont remplacées par des machines, là où on avait 10 caisses avec 10 caissières, on n'a plus qu'une caissière pour 10 caisses automatisées. On peut voir aussi l'exemple des entrepôts Amazon, qui emploient très peu de personnel. On peut faire un parallèle avec la révolution industrielle, par exemple, avec les métiers manuels qui ont été remplacés par des métiers mécaniques, ça a créé d'autres emplois, mais on va vers des emplois de niveaux supérieurs, dits « supérieurs ».

Le problème c'est que ce n'est pas de la science-fiction, c'est la réalité actuellement. Des penseurs aujourd'hui disent que cela ne va pas supprimer tous les emplois, mais que les emplois qui vont rester vont être plus techniques et d'un niveau scientifique qui ne permettra pas à tout le monde d'y accéder, donc ça va transformer les emplois et certains commencent à se demander comment vont faire 70 % de la population pour pouvoir continuer à être en emploi...

Les technologies vont t'elles permettre ou non d'améliorer les conditions de vie ?

Les nouvelles technologies peuvent améliorer les conditions de vie, par exemple pour les personnes handicapées, malades, etc., mais tout dépend de la manière dont elles sont utilisées et à quelles fins. Elles ont des conséquences négatives aujourd'hui sur la santé : il n'y a jamais eu autant de TMS, de dépressions nerveuses, etc. Ces technologies pourraient être bénéfiques à tout le monde, mais elles peuvent aussi devenir dangereuses, lorsqu'elles servent de moyens de contrôle à des fins sécuritaires et que toutes les données sont traitées par des robots... Les commissions d'éthique qui existent n'ont

pas forcément des pouvoirs pour la surveillance des données personnelles, la CNIL n'a aucun pouvoir là-dessus. Elle n'a qu'un pouvoir consultatif, elle n'a plus de droit de veto.

La robotisation peut quand même avoir des aspects positifs ! Une entreprise en France a investi pour mettre des robots et il n'en est pas découlé une perte d'emplois, au contraire ils ont embauché, pas pour de la maintenance, mais pour un travail en binôme avec le robot (pour soulager le salarié) et ça a généré de l'emploi. Alors on peut aussi voir ces réalités, on intègre des robots dans des entreprises qui ont besoin de maintenance... C'est une entreprise D. de fabrication de marches de piscines c'est un exemple où la robotique fonctionne bien.

Il faudrait voir ça sur le plan politique justement, s'il y a des robots dans les entreprises, les robots ne doivent pas prendre le travail de l'homme, mais le soulager et ça devrait être écrit noir sur blanc. Si la direction de l'entreprise demain décide autre chose, ça peut être mauvais... c'est une volonté politique...

Un secteur dont on n'a pas parlé jusqu'ici est celui de l'aide aux personnes âgées... On sait que la population est vieillissante. Il y aura de plus en plus de personnes en mauvaise santé, pourquoi ne pas amener à ce qu'il y ait des robots qui aident pour le ménage, la vaisselle, sans supprimer pour autant les emplois d'auxiliaires de vie qui restent indispensables. Au Japon ça commence, des robots s'occupent en plus des personnes âgées, les portent, les mettent au lit, font un peu de conversation...

Comment résister aux nouvelles méthodes de contrôle ?

Les nouvelles technologies permettent des nouveaux modes de contrôle sur les salariés. Les puces, cela se fait déjà... Des jeunes acceptent de mettre des puces, ils ne paient pas l'entrée d'une boîte... mais il y a pire que ça... Des systèmes d'implants, aux Etats-Unis et au Canada remplacent les machines de pointage et calculent aussi les temps de pause pris par le salarié. C'est déjà une réalité, on a le choix d'accepter un implant ou pas, mais dans une entreprise où 60 % des gens l'acceptent, l'autre partie est mal vue par la direction et par les autres employés si elle ne le fait pas. Ce sont des choses qui existent déjà. Il y a des entreprises en Hollande où le salarié a une puce, il ouvre son ordinateur, il ouvre la porte de son bureau grâce à ça.

On peut envisager qu'une personne accepte d'obéir à tout ce qui est demandé par la machine et contrôlé par l'implant, mais ça ne durera qu'un temps. Parce que cette personne-là, au bout d'un certain temps tombera malade, on la jettera, l'employeur pourra remplacer cette personne comme il veut et ça continuera. Donc il y aura des emplois, mais des emplois de courte durée, il n'y aura jamais plus 40 années de travail comme c'est encore parfois le cas actuellement (voire 42 ans). Au bout de 10-15 ans, les personnes seront mortes.

On a cité l'exemple d'une usine qui a « pucé » ses salariés, etc. Il faudra peut-être penser à développer la défense des salariés qui se révolteront contre les propositions des patrons quand ils leur demanderont d'être pucés pour ouvrir les portes d'entrée, leur ordinateur, etc. et il y aura fatalement des personnes qui diront non, « moi je ne veux pas de puce dans la main » et donc là aussi ça posera la question de défendre ces gens-là. Parce qu'on voit bien où on va avec les deux Lois Travail El Khoméri et Pénicaud. C'est effectivement le patron tout puissant dans sa boîte qui dit : « c'est ma propriété privée, mon petit pays où je gère comme je veux et où je fais ce que je veux ». Donc demain on peut tout envisager, mais sur les puces RFID qui commencent à se répandre, comment fait-on pour défendre les salariés qui diraient non par exemple ? Ce sont des questions qu'on doit se poser, avant même que des licenciements arrivent. C'est honteux parce que ces personnes vont être ostracisées et culpabilisées, avant même d'être mises au chômage. On ne pourra pas les licencier pour ça, mais ils trouveront autre chose. Avec la Loi Macron actuellement, si on a un accord majoritaire dans une entreprise, ceux qui ne sont pas d'accord avec cet accord majoritaire, de fait seront licenciés. C'est ça le paritarisme !

La santé au travail et les conséquences des ordonnances Macron

Plusieurs axes de la médecine du travail (du travail ou du chômage) et des rapports récents ont été évoqués. Des rapports ont été faits au niveau national par le secteur médico-social et notamment par les départements des assistants sociaux qui recevaient les Rmistes à l'époque, puis les RSastes, etc. Ils ont fait des études sur la santé des précaires, dont certaines datent de dizaines d'années.

Deuxième point, sur la santé au travail, les médecins du travail ne sont plus indépendants depuis quelques années, ils sont financés par les employeurs et pas aussi indépendants qu'avant. Donc quand on parle de maladies professionnelles, ce sont les médecins du travail qui sont en première ligne. Sont-ils bien formés sur la souffrance au travail ? Posent-ils les bonnes questions ? Font-ils des entretiens approfondis, se déplacent-ils en entreprise pour vérifier l'ergonomie des postes ? Parce que l'ergonomie des postes, on n'en parle plus en entreprise.

En plus, quand le médecin généraliste reconnaît un problème de stress au travail et d'incidences sur la santé, il ne le reconnaît que verbalement. Si on lui demande une attestation, il n'y a plus personne, parce qu'il faut qu'il s'implique, et que socialement cela a un coût, donc cela va être vérifié par la sécu, etc. Quelle reconnaissance de la maladie professionnelle et du handicap, mis à part quand c'est l'employeur qui en a assez d'un employé et que c'est lui qui demande une inaptitude au médecin du travail ? Du côté du personnel médical, quelle que soit son origine - CPAM, médecine du travail, généraliste, médecin de ville - on peut poser la question de la formation, de la volonté de s'impliquer dans ce domaine-là et de prendre ses responsabilités, parce que cela a un coût social derrière. A partir

du moment où on déclare quelqu'un en invalidité, etc. cela veut dire des indemnités, éventuellement un préjudice auprès de l'employeur.

Selon L. M. Barnier, Les médecins du travail sont toujours payés de la même façon, depuis longtemps, même depuis 1947, mais par contre, il est vrai que la contrainte exercée par les employeurs est devenue beaucoup plus forte, comme sur l'inspection du travail. Des employeurs se permettent soit de changer de service interentreprises quand ils ne sont pas contents du rapport du médecin, soit même de porter plainte auprès de l'Ordre des médecins contre des médecins du travail, parce qu'ils auraient outrepassé leurs droits en conseillant un salarié, etc. Donc on est bien effectivement sur une augmentation du pouvoir des employeurs dans la société en général et sur les médecins du travail spécifiquement.

Mais pour les chômeurs et précaires, le point d'entrée de la santé au travail c'est le médecin généraliste, et il est très rare que les médecins du travail suivent vraiment les salariés précaires. Théoriquement, ils devaient le faire avant... (*même pour des salariés actifs.*) Pourquoi l'enjeu du médecin généraliste est-il important ? D'abord parce que c'est le point de contact de tous les chômeurs et précaires par rapport à leur santé et le médecin généraliste n'est pas soumis à la pression directe de l'employeur, contrairement aux médecins du travail, donc on pourrait penser qu'il a une marge de manœuvre plus importante. En matière d'exclusion du marché du travail, il faut vraiment rediscuter avec eux, parce que ce sont quand même eux qui ont une partie des solutions. Notamment parce que souvent les gens se disent : « je n'ai pas la capacité de revenir au travail, je n'ai pas la solidité psychique », donc le médecin dit : « vous allez mal, je vous donne des médicaments, restez chez vous ».

Donc, c'est l'arrêt de travail, la maladie et puis après l'exclusion, l'inaptitude. Et puis après on sort du marché du travail, et là il y a toute une discussion... Est-ce que vous êtes encore capable de trouver un emploi ? Pôle Emploi dit : « vous n'êtes plus capables, hop on vous évacue, vous passez dans la case handicapé, reconnu ou non handicapé, mais en tout cas exclu du marché du travail. Donc il y a tous ces mécanismes de rapport à la santé, c'est quand même je pense une chose extrêmement importante et il faudrait qu'AC ! se penche beaucoup plus sur ces questions-là, pour essayer de voir comment on peut avancer sur ces mécanismes d'exclusion de toute une partie du salariat par le biais de la santé.

Et après, du coup, pourquoi les médecins généralistes ne prennent t'ils pas leurs responsabilités sur les certificats médicaux initiaux ? C'est une vraie question, en partie parce qu'ils ne sont même pas conscients de l'importance de le faire. Ils ne sont pas à l'amende s'ils signent des certificats, par contre après il faut qu'ils les assument c'est vrai, ils peuvent être cités devant les tribunaux, non pas en tant que personne accusée, mais parce qu'il faut qu'ils défendent le fait qu'ils ont écrit, qui peut être remis en cause dans les commissions paritaires départementales ou devant le tribunal TASS, etc. Il faut qu'ils

défendent socialement les gens qui sont en face d'eux, il ne suffit pas de signer une ordonnance. Et ça veut dire prendre parti dans le débat social sur les effets du travail sur la santé. Donc, ça fait partie des questions politiques générales, comment on discute avec les médecins généralistes aujourd'hui, pour faire en sorte qu'ils aident les gens à rester dans la population active...

Il y a eu des réflexions par rapport à la Loi Travail, sur les propositions de Macron, avec la destruction des CHSCT, sur les conséquences que cela allait avoir dans les boîtes sur la pénibilité. En fait, sur la partie CHSCT, santé au travail, on n'a pas réussi vraiment à remobiliser là-dessus. La CGC s'est impliquée au début, la CGT n'a pas été la première à réagir et puis ça commence à monter un peu. Mais la défense des CHSCT n'est pas le point central qui est mis en avant par les salariés. Les syndicats commencent à se mobiliser un peu plus, mais on n'est pas au niveau, parce qu'il y a une suppression des CHSCT dans toutes les entreprises de 50 à 300 salariés dans les ordonnances de Macron. La visite médicale de santé au travail, c'est seulement pour les postes qui en ont le plus besoin. Maintenant, ils en sont presque arrivés à supprimer la visite initiale d'embauche. La visite d'aptitude et le certificat d'aptitude disparaissent. Entre la Loi El Khomri et les ordonnances Macron, ça revient globalement à ça et notamment pour les salariés précaires... Donc ça représentait 60 % du temps des médecins, tous les salariés précaires devaient avoir une visite d'aptitude avant de commencer un poste, le certificat d'aptitude a sauté, le suivi médical de la population saute...

Pour la mobilisation par rapport au CHSCT, les ergonomes se sont positionnés pour défendre le CHSCT et pour cause, puisqu'il y va de la disparition de leur métier. Donc, c'est important d'essayer de regrouper, parce que même si les salariés n'ont pas conscience que le CHSCT est important, c'est primordial. Si l'on veut qu'un salarié soit productif, il faut qu'il ait de bonnes conditions de travail, ce n'est pas ce que dit l'employeur évidemment. Le CHSCT doit rester... parce que sinon, la même instance serait à la fois juge et parti, déciderait des difficultés de santé, des reconnaissances d'accidents du travail ou autres.

Selon Louis Marie Barnier, « ce qu'il faut défendre, ce n'est pas la productivité du salarié, mais la non-exclusion du salarié, voire la construction de soi à travers le travail ou l'emploi »... C'est le même comité (le nouveau CSE) qui discutera de l'emploi et de la santé, ils ne seront pas juges, mais leur avis comptera quand même face à l'employeur.

Avec AC !, on avait parlé d'une étude sur la santé des chômeurs et des précaires en Assises, des médecins qui étaient catastrophés devant l'état de santé des demandeurs d'emplois. Une statistique est ressortie, indiquant que l'espérance de vie des précaires et des chômeurs était réellement plus brève que ceux qui travaillent.

Remettre en cause la centralité du travail ?

Le travail, ce n'est pas la santé, mais le non-travail, ce n'est pas la santé non plus. Il faut relativiser dans un sens comme dans l'autre. C'est aussi une question d'identité...

Faire de la centralité du travail une condition de la bonne santé mentale (comme le fait L. M. Barnier), est discutable. A l'intérieur d'AC ! beaucoup de gens ont été critiques par rapport à la centralité du travail, on pourrait s'épanouir autrement... Il y a une minorité importante de personnes qui, à condition qu'ils aient un revenu minimum, ont réussi à se construire une identité sociale en dehors du travail, hors de l'entreprise et il faudrait plutôt les considérer comme des précurseurs, etc. En dehors du boulot, il existe la vraie vie (peut-être) et comme le disait Coluche (grand philosophe) : « moi le boulot, le boulot, oui, mais il y en a, si on leur donnait le pognon, ça suffirait », c'est quand même quelque chose d'assez vrai. C'est pour ça aussi que certains pensent qu'il faut revendiquer un revenu de base, etc. parce que quand on a la sécurité du lendemain, on est plus créatif, et la façon de vivre avec ses voisins, avec sa famille change... La centralité du travail est quelque chose qu'on doit contester. Il faut revenir à André Gorz, autre philosophe célèbre... C'est pour cela qu'il faut réduire très fortement le travail et assurer à chacun un minimum pour qu'il n'ait pas l'angoisse du lendemain, parce qu'on ne peut pas réfléchir si on est angoissé par les factures d'électricité, le loyer, etc. Donc un peu de sécurité économique, ce serait quelque chose de bon pour la santé mentale. A condition qu'on ait le temps et les moyens de penser, on pourrait essayer de changer les choses de façon radicale.

A partir du moment où on n'a pas de travail, on n'a pas de revenus et donc effectivement la vie se dégrade. Quand on n'arrive plus à payer son loyer, c'est l'exclusion etc. On peut se passer du travail, par contre aujourd'hui dans un système capitaliste, on ne peut pas se passer d'argent, c'est le manque d'argent qui détruit, ce n'est pas l'absence de travail (c'est une mauvaise interprétation de dire ça...)

Travail et écologie : développer les emplois verts

Au Danemark et en Allemagne, les citoyens ont pris le relais de leur gouvernement, ils ont créé des coopératives, l'ouvrage *La transition énergétique en Allemagne* le spécifie. Donc, les citoyens ont pris le relais avec des coopératives et ont créé leur propre transition, localement. C'est possible aussi, en France avec « l'énergie partagée ». Vous pouvez acheter des parts pour faire construire une éolienne ou autre... Les coopératives apportent de l'emploi.

Il faut créer des emplois verts dans l'économie, etc. Cependant, les « green machines », c'est aussi, pour les capitalistes avisés, une façon de faire beaucoup d'argent. Il y a très longtemps de ça, des écologistes ont posé les premières éoliennes au Larzac pour produire de l'électricité, on maîtrisait même l'aspect mécanique. Aujourd'hui les méga-éoliennes contrôlées par le niveau national, c'est

beaucoup moins écologique, et la construction des éoliennes n'est pas très écolo. Il faut des métaux précieux, des terres rares, des tonnes de béton dans le pilier etc. et généralement les voisins n'aiment pas l'éolienne... (Voir *L'Age des Low Tech* de Philippe Bihouix) Il ne faut pas pour autant défendre les centrales nucléaires...

Les éoliennes de l'époque du Larzac étaient bruyantes, maintenant elles ne sont plus du tout bruyantes. On a avancé en technologie, des éoliennes sont composées de terres rares, de matériels qu'il faudra recycler, effectivement, mais une centrale nucléaire comme l'EPR de Flamanville, au début devait coûter trois milliards et demi et maintenant en est arrivée à coûter 10 milliards, et en plus, c'est une centrale qui ne marchera peut-être jamais... Elle a créé du boulot et de la pollution et du CO2 contrairement à ce que prétend EDF et il faudra recycler les déchets, les stocker... Quand on contredit les éoliennes, il faut réfléchir au problème dans sa globalité, parce que cela fait le jeu de ceux qui sont pro-nucléaires...

Les éoliennes du temps du Larzac étaient de petit diamètre et tournaient assez vite, donc la fréquence était relativement élevée, ce qui fait qu'on entendait parfaitement cette fréquence, ce bruit qui était causé, proche du bruit du vent. Les grandes éoliennes actuelles tournent très lentement, ce qui fait qu'il n'y a pas de bruit en apparence... Par contre, il y a énormément de sous-fréquences, donc des fréquences inférieure à 20 Hertz et il y a des gens qui supportent très bien et d'autres qui ne supportent pas. Là c'est au médical de répondre, car ça peut poser des problèmes. On ne les mets pas en principe près des habitations.

Créer des emplois de ce côté-là est moins grave que de fabriquer des bombes à fragmentation, mais ça ne changera pas le fait qu'il faut aller vers un partage du travail et répartir les richesses, les emplois verts n'arriveront pas à compenser la destruction de l'emploi que vont faire la robotique, l'informatique et l'automatisation. Oui aux emplois verts, mais il ne faut pas en attendre trop, ça ne suffira pas à compenser des millions d'emplois qui sont détruits dans le monde à cause de la robotisation.

ATELIER REVENU PERSONNEL GARANTI ET SÉCURITÉ SOCIALE PROFESSIONNELLE

Les différentes propositions en présence

Odile Merckling, sociologue

Je vais introduire cet atelier en rappelant des éléments sur la façon dont la question du revenu garanti a été posée. Plusieurs textes de référence sur la question sont disponibles ici, dont celui de la Charte d'AC ! - le texte initial de 1998 a été amélioré et adopté en 2002. Ce document parlait déjà des fondamentaux d'AC ! : la RTT à 32 Heures et un Revenu garanti pour tous - avec ou sans emploi - dès 16 ans (voir le site www.ac-chomage.org).

Dans les années 2000, toutes les associations de chômeurs et précaires ont discuté autour d'une plateforme *Pour une garantie de revenu et la continuité des droits* (voir site d'AC !) Depuis le forum du 24 octobre 2015¹, AC ! s'est également référé au nouveau modèle d'indemnisation du chômage proposé par la Coordination des intermittents et précaires, ainsi qu'aux documents de la CGT ² qui expliquent les propositions de la CGT sur la question du « Nouveau statut du travail salarié ».

1) La plateforme de 2006 signée par AC ! APEIS, MNCP, CIP mettait l'accent sur la nécessité d'assurer à chaque personne en âge de travailler une garantie de ressources définie en référence au Smic mensuel et une continuité des droits sociaux. Le revenu devrait être accompagné d'une couverture santé, de cotisations pour la retraite et de droits à la formation. Actuellement, pour les personnes qui sont au chômage indemnisé en ARE, une petite partie seulement des cotisations de retraite est versée ; puis quand ils arrivent en fin de droits et passent dans les minima sociaux, il n'y a plus du tout de cotisations de retraite (sauf pour ceux en ASS) et de même pour certains emplois aidés. Pour les emplois aidés, qui donnent lieu à des exonérations de cotisations sociales, l'Etat devait en principe compenser ces exonérations mais ne l'a pas toujours fait, ainsi certaines personnes qui arrivent à la retraite s'aperçoivent que leurs années passées en emplois aidés ne leur valent pour rien.

¹ Voir dans le site d'AC ! les documents issus de ce forum, notamment le compte rendu de la Table ronde n°1 : http://www.ac-chomage.org/IMG/pdf/table_ronde_no1_-120416.pdf. Un autre texte de 1998 s'intitule « Revenu garanti pour tous, avec ou sans emploi. Trois arguments. » La commission Revenu d'AC ! de l'époque expliquait pour quelles raisons on pensait nécessaire de créer ce revenu garanti.

² Voir www.cgt.fr - Repères revendicatifs.

Les demandeurs d'emploi devraient être indemnisés au moins à hauteur du Smic mensuel, quelle que soit la raison de la perte d'emploi - licenciement, démission, primo-demandeurs d'emploi - et de même pour les personnes en formation ou à temps partiel contraint. Un tel revenu s'inscrit clairement dans la continuité des principes du salaire socialisé. Une première condition est la suppression des contrôles et des sanctions à l'encontre des chômeurs par les services de Pôle emploi...

2) Un autre document de référence a été le nouveau modèle d'indemnisation du chômage de la Coordination des intermittents et précaires de 2004, qui a été réécrit au moment du nouveau mouvement des intermittents en 2014. Initialement, les intermittents avaient un régime particulier qui leur donnait droit à un an d'indemnités, à condition qu'ils aient fait 507 heures de travail sur 12 mois. La durée d'indemnisation avait été réduite par la convention Unedic de 2003, de plus il fallait désormais qu'ils aient fait 507 heures sur 10 mois ou 10 mois et demi, ce qui était plus difficile.

Les intermittents du spectacle se sont mobilisés à plusieurs reprises pour défendre les annexes 8-10 de la convention Unedic. Ils exigeaient notamment le retour à la « date anniversaire » (un calcul des droits sur 12 mois) et à la condition de 507 heures de travail en 12 mois pour ouvrir des droits – ce qu'ils n'ont obtenu que récemment, par un accord du 28 avril 2016, non signé par le MEDEF mais agréé par l'Etat.

En 2014, la CIP et M. Grégoire ont élaboré une proposition d'un nouveau système d'indemnisation du chômage en se fondant sur la distinction entre deux catégories de personnes : celles entrées en chômage après avoir connu un emploi stable pendant quelques années, et celles en « emploi discontinu ». La seconde situation concerne potentiellement non seulement les intermittents du spectacle, mais toutes les personnes en emploi discontinu, quel que soit le secteur d'activité ou le métier exercé. Il s'agit d'assurer à toutes ces personnes « un revenu continu pour une activité discontinu »³.

Bien entendu, le patronat et le gouvernement ont prétendu que ce régime d'indemnisation ne pouvait concerner que des personnes qui travaillaient dans un secteur particulier, où il y avait nécessité de contrats de courte durée - le spectacle - alors qu'en réalité on se rend compte, et encore plus aujourd'hui avec Macron, que ce développement des emplois de courte durée concerne énormément d'autres secteurs et que le système actuel d'indemnisation propre aux intermittents pourrait très bien s'appliquer aussi dans ces secteurs.

La formule de calcul des indemnités dans ce nouveau modèle est basée sur le nombre d'heures travaillées sur les 12 derniers mois (NHT). Elle permet toutefois d'assurer le Smic mensuel à tous, même dans le cas où NHT = 0. C'est dire que même une personne qui n'a pas travaillé dans l'année doit pouvoir toucher le Smic et qu'après, son revenu garanti évolue de façon ascendante en fonction du nombre d'heures travaillées. Enfin, une idée importante était que la somme des indemnités et des revenus salariés perçus sur les 2 dernières années devait être plafonnée à 2,6 fois le Smic (idée d'un revenu maximum).

Quant au financement et à la gestion de l'assurance chômage, Mathieu Grégoire a résumé en 3 points, lors du Forum d'AC ! de 2015, tout un ensemble de propositions pour permettre dès à présent une indemnisation d'un maximum de demandeurs d'emplois :

- L'arrêt des exonérations de cotisations sociales patronales (soit une perte d'au moins 30 milliards d'euros par an pour le budget de la protection sociale).
- Indemniser correctement tous les demandeurs d'emploi inscrits au moins à hauteur du Smic, ce qui est parfaitement possible en rehaussant légèrement les cotisations patronales pour l'assurance-chômage - un point supplémentaire de PIB donnerait 20 milliards en plus.

³ Voir http://www.cip-idf.org/article.php?id_article=7451

- Transformer la gestion de l'UNEDIC, en donnant la majorité des voix aux organisations de salariés et de chômeurs dans les instances de décision.

Une proposition est donc d'instaurer un **système unique de sécurité sociale chômage**, en augmentant les cotisations sociales au moins à hauteur de 1 % du PIB. On disposerait ainsi, pour financer ce système, en plus du budget actuel de 35 milliards de l'Unedic, de 20 milliards de cotisations supplémentaires. A cela pourrait s'ajouter une reconversion des 10 milliards de fonds actuellement alloués par l'Etat au financement du RSA et 3 Mds de fonds consacrés à l'ASS (Allocation de solidarité spécifique) ou autres. Il faudrait enfin supprimer toutes les exonérations et exemptions de cotisations relatives à l'assurance chômage. Tout ceci pourrait permettre de porter le budget de l'Assurance chômage à 3 points du PIB - au lieu des 2 % actuels, si on ajoute les budgets du RSA et de l'ASS - et d'assurer de meilleures conditions d'indemnisation à l'ensemble des demandeurs d'emploi.⁴

3) Une dernière série de propositions en faveur d'une Sécurité sociale professionnelle et d'un nouveau statut du salarié provient du monde syndical, surtout de la CGT et de l'Union syndicale Solidaires. Cette proposition suppose une certaine déconnexion du salaire vis à vis de l'emploi occupé et que chaque individu conserve son contrat de travail et son salaire entre deux emplois, dans l'attente d'un reclassement. La CGT revendique en particulier :

- le maintien des droits du salarié acquis dans le dernier emploi ou bien l'emploi le plus favorable, en cas d'emplois précaires

- la continuité des droits sociaux pour le salarié même lorsque son emploi est supprimé

- une indemnisation pour tous les salariés privés d'emploi, y compris les primo demandeurs et les salariés précaires

- un revenu de remplacement à hauteur de 80 % du dernier salaire avec au minimum le Smic, jusqu'au retour à l'emploi. (Donc 80 % du dernier salaire quand il y avait un emploi stable, sinon on prend comme référence le salaire correspondant à la situation la plus favorable des emplois précaires précédemment occupés.)

La déconnexion de l'indemnité de chômage par rapport au salaire n'est pas totale, puisque les personnes en chômage touchent un salaire en référence à celui qu'elles touchaient auparavant, lorsqu'elles étaient en emploi. Un dispositif de reclassement serait mis en place au niveau de la branche ou du bassin d'emploi, ce qui implique la responsabilisation des employeurs et la mise en œuvre de moyens pour la formation et le suivi des personnes. Ce système de Sécurité sociale professionnelle pourrait être financé par différents fonds mutualisés par branche, à l'échelon local, régional ou national, ou en combinant les deux... (A ce niveau-là, il existe des différences entre la CGT et l'Union syndicale Solidaires, cette dernière proposant un Fond national mutualisé interprofessionnel). Et pour ces deux organisations, il existe quand même une incertitude concernant

⁴ Voir l'intervention de Mathieu Grégoire, Table ronde n°1 des Assises du 24 octobre 2015.

les personnes qui n'ont encore jamais été en emploi et inscrites dans le dispositif, comme les jeunes qui viennent de sortir de l'école... Il y a là-dessus des choses spécifiques à réfléchir et à mettre en place.

Donc en gros, ce sont toutes les propositions sur lesquelles nous avons beaucoup discuté depuis une dizaine d'années, depuis que la CGT a mis en avant ses propositions de Sécurité sociale professionnelle, et tout cela à mon avis se situe dans la continuation du salaire socialisé.

Après, parmi les associations avec lesquelles nous avons discuté à partir de 2011, il y a eu à la fois *Réseau Salariat*, qui est sur les positions de la théorie de Bernard Friot concernant le « Salaire à vie » et puis également certaines associations dont *Utopia*, qui ont été invitées et devaient intervenir dans le cadre de cet atelier aujourd'hui mais qui ne sont pas présents. Les membres d'Utopia semblent plus proches des théories du revenu de base formulées notamment par Baptiste Mylondo... qui ont intéressé aussi beaucoup de gens dans le mouvement des chômeurs, pour deux raisons. Parce que cela correspond à une revendication du mouvement des chômeurs : celle de droits attachés à la personne. C'est un revenu qui serait à la fois personnel, avec des allocations calculées en fonction des ressources de la personne elle-même et non de l'ensemble de son foyer, et ensuite parce que c'est un revenu qui serait inconditionnel. Donc un revenu à la fois personnel et inconditionnel, beaucoup de chômeurs ont été très intéressés par ça et sensibilisés par cette approche.

Le salaire à vie

Fred Lutaud, Réseau salariat

Nous défendons le « salaire à vie » et souvent nous sommes confondus avec les partisans du revenu de base. Nous avons quelques divergences, même assez profondes, avec le Revenu de base, et ça va faire l'objet de mon intervention de vous éclairer sur ce qui nous distingue de cette proposition.

Je vais essayer d'aborder nos problématiques sous l'angle de la valeur, car c'est justement ce qui nous singularise beaucoup, ce qui fait que nous nous rapprochons d'une autre conception - celle du salaire à vie. Je vais revenir un peu aux fondamentaux qui motivent notre orientation politique et économique, la conception de la valeur. Ce qui caractérise une société, c'est la manière dont elle produit la valeur, donc la manière dont elle travaille. Dans le capitalisme, évidemment, il y a aussi les machines qui produisent, mais ça c'est du travail mort, du « travail cristallisé ». C'est vraiment le travail (vivant) qui est à la source de la création de valeur et c'est très important pour la suite, parce que ça va poser la question de la légitimité de l'appropriation de la valeur économique.

Le capitalisme, notre société, se définissent par un modèle qui est celui qui s'est imposé au fil des années : le salariat. Aujourd'hui, 90 % de la population active est salariée, c'est le modèle de création de valeur. Est-ce que pour autant ceux qui ne sont pas salariés, qui sont chômeurs, retraités... ne travaillent pas ? C'est une question que l'on peut se poser : où commence le travail et où il s'arrête ? Est-ce que les retraités travaillent ou pas ? Est-ce qu'ils touchent une pension parce qu'ils sont en dehors du marché de l'emploi, ou est-ce qu'ils travaillent ? Est-ce que la Fonction publique travaille ou ne travaille pas ? Alors si, parce qu'attention, la production de la Fonction publique est comptabilisée dans le PIB, donc dans la valeur ajoutée... les salaires des fonctionnaires sont comptés... par contre les pensions de retraites ne sont pas comptées.

Donc, tout ce qui n'est pas dans la logique comptable du PIB marchand ne créerait pas de valeurs. Aujourd'hui, une définition que le capital a réussi à imposer du « travail » - c'est le sujet d'une grande bataille idéologique aussi - c'est que ne travaille que celui qui valorise un capital. Donc, beaucoup de gens diraient : est-ce que les retraités travaillent ? Eh bien non, ils ne travaillent pas, vu qu'ils ne participent pas à valoriser le capital. Pourtant c'est assez simple à comprendre pour moi, si demain on enlevait tous les retraités de la société, est-ce que la société pourrait continuer à fonctionner ? J'en doute terriblement. Qui garderait les enfants, travaillerait dans les associations, ferait du jardinage, qui se mettrait au service même de sociétés ou d'entreprises, de manière bénévole, etc. ?

Et le secteur associatif, qui est considérable, ne fonctionne que parce qu'il est pris en charge par des retraités. Il y a donc une vie en dehors de la vie professionnelle, après le marché de l'emploi. Parfois, elle est concomitante, parfois elle s'alterne, elle vient après. Et les festivals qui sont organisés par tous ces bénévoles... Si demain on devait payer ces gens-là ?... Les gardes d'enfants, si on devait payer pour ça ? Ma mère s'occupe d'un festival de cinéma, si on devait la payer pour ça... ce serait un sacré salaire, la responsabilité d'organiser des événements culturels, etc. Le salaire d'un responsable de centre culturel, c'est hors de prix. Donc nous disons que les salariés, les retraités travaillent, que tout le monde travaille. Alors où s'arrête le travail ? On ne travaille pas tout le temps non plus, on dit que pour nous la limite du travail, c'est tout ce qui n'est pas faisable par quelqu'un d'autre. Si je joue à la belotte, je ne travaille pas, si je vais au cinéma, je ne travaille pas parce qu'on ne peut pas me remplacer. (*Ce n'est pas évident, parfois on travaille même dans ces moments*). Ça peut être trompeur, si ça participe de mon activité professionnelle, je suis critique de cinéma par exemple, là du coup je travaille, donc effectivement, c'est très subtil cette question-là. Enfin, on va dire qu'on ne travaille pas tout le temps, mais on travaille une partie du temps... les retraités travaillent, les chômeurs travaillent, tout le monde travaille... Donc c'est cette définition du travail qui pour nous est fondamentale, on ne veut pas se laisser enfermer dans la valorisation du capital. Le marché de l'emploi fait partie des piliers des institutions capitalistes et pour nous il y en a quatre : le marché de l'emploi, le temps de travail, la

propriété lucrative - donc l'appropriation économique par les dividendes d'une partie de la valeur ajoutée - et puis le crédit, une propriété de l'argent. C'est-à-dire que, comme ceux qui possèdent le capital s'approprient une partie de cette valeur, nous, pour pouvoir financer nos activités, il va falloir leur demander une part de l'argent qu'ils nous ont pris, et sur lequel ils vont nous faire payer un loyer. Magnifique le capitalisme, ils vont très loin quand même dans l'escroquerie... Ils nous piquent la valeur que nous avons produite, et pour nous la re-prêter, ils nous font payer un loyer.

Donc, pour nous, la position est claire, si tout le monde travaille, il doit y avoir un statut politique du producteur à la majorité. Parce qu'on considère que jusqu'à 18 ans, on n'est pas majeur - on peut discuter de l'âge de cette majorité. Enfin le principe général, c'est que jusqu'à sa majorité, on est pris en charge par ses parents, on se forme, on ne doit rien à la société ; et puis à partir de 18 ans, on fait des choix, on commence à s'inscrire dans des collectifs de travail ou on fait des études et on se met au service du collectif, on se responsabilise vis à vis du collectif, on devient producteur. On est tous producteur, donc c'est la question de ce fameux statut politique du producteur. Donc ceci, si on est tous producteurs, on a tous droit à un salaire, l'idée c'est qu'il faut un salaire à vie pour tous.

De toute façon, ce n'est pas nouveau, c'est la généralisation d'un déjà là, d'un existant... La moitié des 15 millions de retraités ont une retraite proche de leur salaire d'activité, ils touchent déjà un salaire à vie. Il faut savoir qu'il y a déjà 17 à 18 millions de salaires à vie, 4,5 millions de personnes dans la fonction publique, de fonctionnaires - c'est du salaire continué - 3 à 4 millions de salariés des entreprises ou des branches « à statut », avec des statuts qui ont été négociés par les syndicats, dans la métallurgie, notamment la chimie, etc. C'est quoi un revenu de retraite ? C'est un salaire à vie, parce qu'on va la toucher jusqu'à la fin de sa vie. Donc, ensuite ce qu'on propose, c'est de généraliser le salaire. En fait, il faut généraliser ce déjà là. Il existe une institution révolutionnaire au cœur même du capital et c'est là que nous avons une spécificité, pour nous, c'est la Sécurité sociale. Au cœur même du capital, on a socialisé du salaire, et même à sa création, en plus elle était gérée par les salariés eux-mêmes. Malheureusement, tout ça s'est bien dégradé, mais c'était une expérience de démocratie sociale très concrète. C'était les salariés, leurs représentants, leurs syndicats qui géraient... Il n'y avait même pas le patronat à l'époque, le paritarisme est arrivé plus tard et d'ailleurs ça a permis de verser des salaires à des familles, des retraites, des indemnités de chômage, et ça a même permis des investissements. Parce que les CHU c'était quoi à l'époque ? Ils ont été financés comment ? Des investissements lourds, des infrastructures, etc. donc c'était bien la démonstration qu'on peut se passer complètement du crédit, des capitaux et des capitalistes et s'autofinancer. Et on a construit des choses de hautes technologies, on a eu les meilleures infrastructures hospitalières du monde...

Donc, ce qu'il a été possible de faire avec des hôpitaux, pourquoi ne le ferait-on pas avec le reste ? Alors on décide nous-mêmes de l'utilisation de la valeur que l'on produit. Aujourd'hui, on est arrivé à environ 60 % de la valeur ajoutée qui vont aux salaires directs ou à la Sécurité sociale et 40 % qui vont aux capitalistes, aux entrepreneurs individuels et aux impôts.

Tout simplement parce que les capitalistes ont un droit de propriété, parce qu'ils ont les actions - c'est un droit censitaire tout simplement - ils ont le droit de prélever de la valeur, sans que nous ayons même nos mots à dire sur ce qu'ils vont faire de ces 40 %. C'est-à-dire que tout ne va pas dans leur poche, une partie est réinvestie, pas tout, s'ils veulent investir dans des énergies carbonées, ils investissent dans des énergies carbonées, s'ils veulent investir dans Monsanto, ils le font, s'ils veulent investir en bourse, dans une bulle spéculative, etc. C'est une petite minorité d'individus, ce fameux 1 % qui dirige le monde, avec une espèce d'économie de casino complètement folle...

Réseau salariat propose de mutualiser l'ensemble de la VA. Les entreprises verseraient leur VA à une caisse, 15 % resterait à l'entreprise pour son autofinancement, 15 % serait réservé aux investissements, 60 % de la VA permettrait de payer les salaires. Donc l'entreprise ne se préoccuperait pas d'avoir un service comptable RH pour payer les salaires, vu que tout le monde toucherait un salaire à vie à partir de 18 ans... Tout ça est très relatif, parce que si on bascule dans une société débarrassée du capitalisme, les sommes ne correspondent plus à grande chose, parce que s'il y a beaucoup de gratuité, la masse monétaire va diminuer, etc. Le salaire pourrait être entre 1.500 euros et 6.000 euros, avec le fameux principe du salaire maximum, et en fonction des qualifications, avec des étapes de qualification, il pourrait y avoir 4, 5 niveaux de salaire. Certains disent qu'il faudrait un salaire unique, etc. on ouvre un débat, il n'y a rien de rigide et dogmatique à cet endroit-là. Mais enfin vous voyez, l'idée c'est de mutualiser et donc, 15 % du PIB chaque année serait réservé aux caisses d'investissement, c'est-à-dire que vous allez au guichet des caisses d'investissements, et vous dites « voilà moi j'ai tel projet » et on réserve une partie de la valeur ajoutée au développement utile de la société, aux projets.

On pourrait faire émerger là l'esprit des coopératives. Parce qu'on nous en empêche en ce moment, je prends juste l'exemple qui est passé sur LCP... de la lutte des Fralib, il leur manque actuellement 700.000 euros d'apport en compte courant et ça va plus loin que ça, parce que les grands patrons de la distribution ne veulent pas référencer ce type de modèle.

Le dernier pilier de Réseau Salariat consiste à penser la cotisation sociale autrement, à généraliser le salaire à vie puis à maîtriser l'investissement, c'est-à-dire qu'on décide démocratiquement par des caisses gérées par les salariés eux-mêmes, comme l'était la Sécurité sociale à sa création. Et le dernier pilier évidemment c'est d'organiser la copropriété d'usage, c'est-à-dire qu'à partir du moment où on

enlève les propriétaires... la propriété par action, ce sont les salariés qui deviennent copropriétaires des moyens de production, c'est le principe de généraliser une société de coopératives. Quand c'est l'administration, il y aura des problèmes comme il y en a dans les coopératives, il ne faut pas idéaliser non plus les choses, il y aura toujours des conflits pour la répartition de la valeur, mais on sera débarrassé de l'appropriation sociale de la valeur ajoutée par une minorité de possédants. (*Est-ce qu'on peut dire que la valeur marchande disparaît du coup ?*)

La valeur marchande ne disparaît pas, parce qu'il y aura toujours un marché, donc on pourra dire « j'ai envie de produire des chaussures, des lunettes, du blé, des betteraves bios, on va s'inscrire à un moment donné dans une société qui a des besoins et qui va justement libérer des énergies créatives, on va libérer le travail de l'emploi, du marché de l'emploi, qui lui ne voit le travail que comme une source de rentabilité pour la propriété lucrative. Avec un chantage à l'emploi, avec une mise au travail éprouvante, avec une subordination aux intérêts du capitalisme.

DÉBAT

Plusieurs questions posées montrent la nécessité de compléments d'informations. Nous n'avons pas tous le même niveau de compréhension sur les questions d'économie, les documents et schémas fournis par *Réseau salariat* peuvent aider sur ce plan⁵.

Montant réel des exonérations de cotisations sociales

Pour le montant total des exonérations de cotisations, il s'agit en réalité de 62 Mds de perte pour la protection sociale chaque année, en tenant compte également du CICE et du Pacte de responsabilité.

Il existe, outre les exonérations, des « exemptions d'assiette » (divers éléments de rémunérations qui sont exclus du calcul des prélèvements sociaux - ce qui représente 9 % du total des rémunérations du secteur privé). L'ensemble des exonérations et exemptions représente près de 4 % du PIB, sans compter toutes les niches fiscales, et ces exonérations ou exemptions ne sont en réalité que partiellement compensées par l'Etat. Si l'on compte aussi les exonérations ou exemptions liées aux produits financiers, tout cela peut être calculé... Un exemple de produit financier qui donne lieu à une exonération est le Préfon-Retraite (régime de retraite complémentaire par capitalisation). Un fonctionnaire ou un salarié donne, par exemple, un montant de 57 euros dans le cadre d'une retraite complémentaire garantie par l'Etat ; en fait, à la base, il s'agit d'un produit financier. Quand on

⁵ Voir le site : <http://www.reseau-salariat.info/?lang=fr>

complète des versements, l'Etat complète aussi... On peut racheter des trimestres, c'est déductible de l'impôt sur le revenu, cela constitue de fait une forme d'exonération. Il existe beaucoup de niches de ce type.

Le partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits

Sur le PIB de 2200 Mds (ensemble de la valeur créée), près de 60 % vont aux salaires et à la sécurité sociale et 40 % vont aux profits, aux impôts et aux revenus des entrepreneurs individuels⁶. Une autre question concerne l'évolution de la part des cotisations sociales depuis 30 ans. On est passé globalement, depuis 1981, de 67 % à 58 % de part des salaires et des cotisations dans la valeur ajoutée, on a eu une chute d'environ 10 points de PIB... Macron est en train de supprimer totalement les cotisations sociales salariés maladie et chômage, mais les cotisations patronales vont diminuer aussi. On aimerait avoir une connaissance plus précise sur ces questions...

Que signifie le mot « revenu inconditionnel » ? AC ! est-il pour un revenu inconditionnel ? Pour ou contre un revenu universel ?

D'après ce que disent les défenseurs du revenu de base, inconditionnel veut dire : aucune condition d'obligation de recherche d'emploi et aucune condition sur le plan des ressources, aucun critère. Cela veut dire un cumul possible sans limites avec d'autres ressources, que ce soient des revenus du travail ou tirés du patrimoine, etc. Donc aucun contrôle et aucune condition, à aucun niveau. C'est là la position des défenseurs du revenu de base, mais non celle d'AC ! Mais le Revenu de base a acquis une audience dans le milieu des chômeurs, parce que ce qui intéresse les chômeurs, c'est l'idée d'avoir un revenu personnel attribué de façon automatique, qu'on ne puisse pas le leur retirer sous un prétexte ou un autre...

Les organisations de chômeurs sont d'accord ensemble, sur le fait que le revenu garanti doit être personnel... Mais l'inconditionnel, cela veut dire aussi l'absence de conditions de revenu, or cela ne peut pas être total, parce que les personnes au-dessus d'un certain niveau de revenu ne doivent pas être concernées... C'est important de le préciser pour les autres organisations, pour qu'on voie la différence entre ce que proposent les partisans du revenu de base et ce que proposent les associations de chômeurs.

Un militant d'AC ! Paris 19-20 se prononce contre un revenu de base. On réfléchit à la notion « d'utilité » lorsqu'on est privé d'emploi. Ce que propose *Réseau salariat* est une utopie, il en faut pour

⁶ Selon Insee Références, *Les entreprises en France, Edition 2017*, p. 84-85. Environ 58,2 % de la VA en 2016 sont allés aux salaires et aux cotisations sociales, 33 % aux profits - Excédent brut d'exploitation - 5 % aux impôts sur la production et 6 % au revenu mixte brut des entrepreneurs individuels

faire vivre une société, mais il faut avoir une approche plus pragmatique, voire keynésienne. « L'homme étant un animal, ayant des pulsions guerrières, il se construit toujours au travers d'un mécanisme de distinction, donc l'économie de marché ou le capitalisme ne sont pas près de mourir. Par contre, il y a nécessité d'une régulation très forte du capitalisme, puisque ce système use et détruit le socle de richesses qui est produit par la terre - sachant que la terre ne nous appartient pas et que nous serons obligés tôt ou tard, pour des raisons historiques, d'arrêter la surexploitation de ses ressources, ne serait-ce que pour des raisons de survie et que ça peut mener à des conflits géopolitiques, des guerres... » Par rapport à ça, pour réguler ce mécanisme d'appropriation des richesses, très souvent on parle de taxe Tobin ou de « revenu garanti universel ». C'est très bien sur le principe, mais il faut savoir que tout un courant du capitalisme est pour le revenu garanti universel, pourquoi ?

En termes de communication, c'est perçu comme ça, les ultra-libéraux sont à fond pour un revenu garanti universel, il y a même une expérience récemment au Kenya, où 5000 familles moyennes et pauvres ont été financées par un des fondateurs et administrateurs de Google, donc quelqu'un qui est multimillionnaire, dans le cadre d'une expérience de revenu garanti universel. Parce qu'il y a d'un côté les libéraux, les ultra-libéraux, qui sont pour un revenu garanti universel et il y a aussi à l'inverse des gens qui sont contre le libéralisme, qui sont aussi pour un revenu garanti universel, et ce sont deux visions totalement différentes, pour un même mot en termes de communication. Le revenu garanti universel est un revenu à vie en échange de rien, cela peut être une arme pour le capitalisme, pour acheter la paix sociale. Pourquoi les libéraux sont-ils pour le revenu garanti universel ? Pour baisser les cotisations sociales. Macron veut le revenu universel : si on a un RSA à 472 euros, il va nous faire un revenu universel pour chacun à 350 euros, comme ça, en tant qu'Etat, il nous donnera beaucoup moins d'argent, et c'est un affichage pour faire baisser les salaires... Et non seulement les salariés auront moins d'accès à l'ensemble des droits sociaux, etc. mais il y aura une dégradation de l'ensemble de tous les services rendus à la population... Dans ces conditions, il serait préférable, pour certains, que le capital soit taxé pour créer de l'emploi ou de l'action bénévole qui serait financée et donnerait droit à une rétribution, ce qui n'est plus la même chose.

En ce moment, tous les mots sont en train d'être détournés, même les concepts de mutualité, de Sécurité sociale professionnelle, tous ces concepts-là ont été et sont réutilisés à la fois par la CFDT, par Hollande, par Macron, pour parler d'un projet où on va individualiser tous les droits, segmenter encore davantage etc. Il y a des détournements de sens énormes et il faut se méfier de ça, surtout quand on parle du revenu garanti ou de la sécurité sociale professionnelle, il y a tout le temps dans la presse, dans les médias, chez les hommes politiques de droite, libéraux ou de tout bord, des gens qui détournent ces concepts, simplement parce qu'ils détournent les aspirations populaires que

recouvrent ces mots. Et ce sera pareil pour n'importe quel mot, c'est pourquoi ces mots-là, il importe pour nous de les définir et de bien préciser à chaque fois la définition qu'on en donne.

Contre la financiarisation de l'économie

On est sur le PIB marchand, l'économie réelle, une production industrielle, de services ou bien primaire - l'économie ancienne - mais tout ce qui est financiarisation et tout ce qui est spéculation autour de la monnaie depuis un certain nombre d'années, est-ce compté dans le PIB marchand ou pas ? Nous sommes pour la suppression de ça.

De quoi parle-t-on quand on parle du PIB ? Le Boutang est le seul Etat qui définit non pas un produit intérieur brut marchand mais des critères de « bonheur », ce sont d'autres critères en fin de compte. Ce raisonnement est fondé sur un système matérialiste, puisque jusqu'à maintenant, on n'a toujours pas réussi à tenir compte de la qualité des choses et à la mesurer.

Depuis la loi Bérégovoy en France, on a pu faire des calculs... Tous les banquiers et les financiers disent : le meilleur gouvernement qu'on ait eu en France ces 30 dernières années, c'est celui de Pierre Bérégovoy. On interroge les banquiers et les financiers, les Macron, les grands-pères de Macron, toute cette génération, on dit mais « pourquoi un gouvernement de gauche fait-il cela » ? Non, détrompez-vous, ils ont fait une chose formidable, ils ont ouvert la financiarisation de l'économie au public et à la bourse. Donc, ça veut dire que 12 % du PIB de la France est passé du salariat et de la création de richesses, à la virtualité. Sauf que quand on met en perspective 12 % sur un PIB de 2000 et quelques milliards d'euros pour la France par an... cela fait 240 milliards pour l'économie financiarisée.

C'est l'époque où ils cassent les noyaux durs des entreprises qui étaient tenues par l'Etat et où ils font venir le privé dans ces administrations, ils financiarisent... (*Une propriété qui appartenait à la collectivité, des gens du privé se la sont appropriée ?*) Parce qu'auparavant les grandes entreprises d'Etat étaient verrouillées - dans l'esprit du Conseil national à la résistance - il fallait un monopole public sur la santé, sur le transport, sur l'énergie, etc. Il fallait surtout qu'il y ait une étanchéité des grandes entreprises publiques avec les profits capitalistes. Tout ce qui relevait du « bien commun », cela devait échapper au marché. Et donc, ils ont cassé ça en ouvrant les conseils d'administration à des administrateurs privés, des investisseurs privés qui se sont empressés ensuite de changer la nature même de ces entreprises. On voit bien par exemple avec France Telecom, qui est devenue Orange et qui est devenue un pur business, ils ont même liquidé tous les fonctionnaires qui y travaillaient, toute une partie de la Fonction publique a été mise à la rue... Ils les ont éliminés avec une violence, vous vous souvenez des suicides répétés chez Orange ? C'était tragique pour les salariés, ça a été dur. Pareil avec EDF... Pour eux, il est insupportable qu'autant d'argent échappe à la loi de la rentabilité du capital.

Il y a un principe d'appartenance de classe dans cette histoire, parce que tous ces gens-là, que ce soient des responsables d'entreprises privées, de consortiums ou des hommes politiques, ils sont tous à peu près issus des mêmes écoles : Polytechnique, l'ENA, HEC... Il y a une connivence de classe, ce sont des Enarques, c'est le principe mis en place par De Gaulle, on veut des administrateurs d'Etat dans la Fonction publique, des écoles forment des gens qui sortent tous du même moule. Au bureau national du Parti Socialiste en 2012, il n'y avait pas non plus de « mauvais diable », mais ils avaient tous été formatés.

La lecture que nous sommes en train de faire du travail, de la valeur etc., revient à poser la question de la légitimité du capitalisme. Il est illégitime, c'est en fait du vol. Ils n'ont pas du tout notre lecture de la Sécurité sociale, du travail. Ils ont même le sentiment de faire le bien de la société, ce qu'ils veulent c'est assouplir les normes, ce sont les entreprises qui créent la richesse. Pour ces gens-là, seul le marché crée de la valeur. Et pour eux, c'est intégré et si vous leur dites : « un retraité travaille, un chômeur travaille », vous passez pour un fou !

On travaille, on crée de la valeur et cette valeur-là, si on devait la faire payer, non seulement il faudrait qu'ils paient, mais en plus, elle serait augmentée des profits capitalistes, donc cela coûterait plus cher. L'idée est là, à partir du moment où cette fraction du PIB (que représente la sécurité sociale) constitue une appropriation sociale de la valeur, Réseau salariat propose de mutualiser l'ensemble de la valeur ajoutée. Donc cette valeur économique qui est produite par tous, nous pensons qu'elle est produite aussi par les chômeurs et par les retraités, exactement comme elle est produite par la Fonction publique - parce qu'ils ne vendent rien, ce sont des services gratuits. Donc, il faut bien qu'ils aient un droit de tirage sur la valeur économique pour pouvoir eux-mêmes vivre. Mais au fondement de la cotisation, ils (les fonctionnaires) ne sont pas un poids, une charge, ce sont eux qui créent la valeur, parce que sinon il faudrait payer ces services-là, et si en plus c'étaient des services payants, vendus sur le marché, d'un point de vue économique, il faudrait rajouter les profits capitalistes. Les fonctionnaires créent de la valeur, mais ils ne participent pas du flux monétaire, parce que ce sont des services gratuits, donc il leur faut un « droit de tirage » sur la valeur ajoutée marchande, sur la monnaie. C'est l'impôt, donc ils ont un droit de tirage exactement comme les retraités.

Donc on mutualise l'ensemble de la valeur ajoutée, que l'on répartit entre les travailleurs.

Les nouvelles formes de travail et l'ubérisation ...

Fred L. travaille pour une boîte de transports de colis, c'est en plein boum en ce moment, parce qu'on a 11 % de croissance du e-commerce, il y en a de plus en plus. On est sur un écran, on clique et puis on est livré chez soi aujourd'hui. L'envers du décor, on le découvre si on vient voir les chauffeurs et les salariés qui s'occupent de ça, c'est de l'esclavage total, ils bossent 12 heures par jour, ils arrivent à 6 h

30 du matin et repartent à 19 heures. Personne ne respecte les pauses, ce n'est que du sous-traitant, pour ne pas qu'ils puissent se syndiquer, ils sont au taquet pendant 12 heures par jour, ils n'ont pas de vie, il y a un turnover énorme. L'e-commerce, on clique et puis ça arrive dans une boîte aux lettres, mais derrière c'est la classe ouvrière qui trinque, ce sont des millions de salariés, les nouveaux esclaves salariés et c'est « ferme ta g..., si t'es pas content on en prend un autre ». C'est ça la réalité du travail, l'esclavage salarial est bien réel, il n'y a pas que des cadres (et des automates) là-dedans... (Et encore, quand on voit ce que subissent les cadres, le stress... Ils ne sont pas exempts de la violence sociale qu'exerce le capitalisme sur le monde du travail, mais c'est un autre problème !).

Une cadre qui a travaillé dans l'immobilier depuis 25 ans était sous « lean-management », obligée de bosser jusqu'à minuit, elle a été gestionnaire de copropriété, elle avait des dossiers pour des réunions à traiter jusqu'à minuit, et au bout de 25 ans, elle a fait une rupture conventionnelle parce qu'elle a explosé là-dedans... On nous a dit « c'est la loi du marché ».

Un livre a été publié sur le fonctionnement d'Amazon, dans les usines à Montpellier, ils vont aussi ouvrir un centre à Amiens, mais ce qu'on ne comprend pas, c'est pourquoi les mairies, les politiques locaux soutiennent ce genre d'implantations, parce que ça embauche très peu de gens en réalité, en plus les conditions sont lamentables. Amazon et Uber emploient très peu de gens et les emploient dans des conditions draconiennes, de retour au 19^e siècle, comment lutter contre ça ? Tous ces types de sociétés sont en train de créer une sorte de travailleurs soi-disant « indépendants », mais corvéables à merci. En Angleterre ils sont champions là-dessus.

L'appareil d'Etat et les collectivités territoriales sont les premiers pourvoyeurs de la précarité, ce sont eux qui embauchent le plus avec des contrats CDD, qui cassent, qui font du dumping social, c'est inacceptable... L'esprit libéral consiste à revenir sur le droit du travail, qui avait pour objectif de salarier le travailleur pour lui associer des droits, une protection sociale, des allocations chômage, une sécu, etc. Et c'est cette bataille qu'il faut reprendre pour devenir offensif à cet endroit-là, car ils ont gelé les taux de cotisation sociale. Nous ce que nous proposons, c'est effectivement une société débarrassée des capitalistes, on essaie de ne pas fantasmer le monde de demain, en disant qu'il y a un « déjà là », que près de 50 % de la demande est déjà socialisée. Qui sont les vrais « assistés » ? Sur les 30 % de dividendes que touchent les capitalistes... la moitié provient de la part socialisée des revenus. Ceux qui touchent des indemnités de chômage achètent, ceux qui touchent des allocations familiales, les familles, achètent, ce sont des salaires socialisés... Et même les grands travaux sont financés par la collectivité. Les majors du BTP, quand ils voient les marchés publics tomber, ils sont très inquiets.

Au sujet des travailleurs indépendants et du choix de fiscalisation de l'assurance chômage

Avec le projet de Macron sur le système de l'assurance chômage, une proposition concerne les professions indépendantes. Les salariés et les patrons cotisent pour faire en sorte qu'il y ait un revenu pour les gens qui sont inscrits à Pôle emploi. Mais là, dans le projet de Macron, il veut intégrer une prise en charge pour des gens qui sont en profession indépendante... Quand on dit qu'on paie la cotisation et non la CSG, on se prémunit à la source et on peut se soigner parce qu'il y a eu une retenue à la source de cotisations... De plus, la fiscalité de la CSG est injuste, car non progressive...

Surtout la cotisation, c'est la sécurité sociale, c'est un organisme aujourd'hui géré de façon paritaire et sanctuarisé... Alors que la fiscalité c'est quoi ? C'est Bercy, donc on réintègre ça dans l'Etat quand on crée un impôt, mais on ne sait pas ce qu'il en sera demain... Au début on savait que la vignette, c'était pour payer tel truc, mais à partir du moment où on a des gouvernements successifs, des parlements, le parlementarisme bourgeois va vite faire dériver tout ça vers des propositions qu'on connaît d'avance.

La position d'UBER n'est pas très compliquée, c'est juste une escroquerie qui consiste à faire du salaire dissimulé. On veut revenir au travail à la tâche, c'est du capitalisme primitif. Vous alliez bosser et vous étiez payé à la journée, voire à la pièce, donc l'idée c'est de casser le droit du travail, casser les conventions collectives, les protections sociales, c'est de pouvoir se présenter en tant qu'indépendant, autoentrepreneur, comme s'il y avait une égalité entre l'employeur et l'employé et qu'on pouvait parler à égalité... (*Les patrons auront toujours besoin des travailleurs ?*) Les patrons ont besoin de travailleurs, mais pas forcément de salariés. Parce qu'en plus, ils font des bénéficiaires... Pourquoi Uber marche ? Parce qu'eux ils ne paient pas les cotisations sociales, donc c'est au chauffeur de payer les cotisations sociales. Et donc voilà ça s'appelle « libéraliser le marché du travail », l'assouplir pour que les gens puissent se placer plus facilement... Sarkozy avait ouvert le bal, avec le fameux statut d'autoentrepreneur. Donc c'est effectivement tout ce qui a été construit, toutes les institutions salariales qui sont le fruit de luttes maintenant séculaires, depuis deux siècles, pour arriver à un taux de salarisation qui couvre quasiment l'intégralité de la population active, c'est ça qui est attaqué.

(Quelqu'un fait remarquer que tous les PDG de France sont des salariés de leur entreprise, parce qu'ils ont bien compris leur intérêt...)

Le succès d'UBER joue aussi sur le fait que les salariés sont malheureux dans l'emploi, ils veulent s'autonomiser, ils pensent qu'ils vont être plus heureux en tant qu'indépendants, donc UBER dit : « on va profiter du fait que les gens pensent qu'ils vont être plus heureux en indépendants pour leur faire un truc d'indépendants dont on profite ». Les conséquences de tout ça, pour les gens qui travaillent chez UBER... c'est de 8 heures à 22 heures, sans jours de congés etc.

Comment organiser la production ? Pour ou contre l'économie marchande ? Comment se réapproprier la valeur créée ?

Comment organiser la production de valeur, faire un recueil des besoins pour savoir qui a besoin de quoi, comment s'organiser dans une société pour connaître les besoins et les satisfaire... etc. ?
Pouvons-nous sortir du capitalisme sans abolir la valeur marchande ? Si on n'abolit pas la valeur marchande, on continue à accepter la notion de bénéfice créé par une société. Si une société vient de vendre quelque chose à un prix qu'elle a fixé, du coup la répartition des bénéfices devrait être socialisée pour que le nouveau système ait une chance de fonctionner, mais le mécanisme du marché n'est pas complètement aboli... (*Il peut exister une société marchande non capitaliste*).

Réseau salariat se pose dans une perspective post-capitaliste, mais avec un déjà-là, puis on se dit qu'on est au milieu du gué et qu'il faut continuer. Mais au lieu de voir les choses négativement en disant « ce sont des reculs » - c'est vrai qu'il y a une violence qui est exercée en face, Macron en est le dépositaire - il faut savoir que si on arrive à avoir une lecture sur deux siècles de capitalisme, on est arrivé à près de 30 % de la valeur ajoutée qui est socialisée, à 50 % de la demande qui est socialisée. C'est extraordinaire, on a une institution qui donne des retraites, une sécurité sociale, de la santé, etc. donc l'idée c'est de reprendre cette bataille... Il faut arriver à 30 %, 40 %, 50 % de socialisation de la VA, puis l'objectif c'est d'arriver à 100 %. Ce qu'on a fait après-guerre en 1946, quand on a créé la sécu, ça n'a pas tout de suite été 30 %, il y a eu des batailles derrière, on a augmenté par la suite ... On démissionne souvent sur cet outil, cette institution salariale qui est vraiment révolutionnaire et qu'il faut avoir au cœur même de nos revendications. Il faut le **dégel de la cotisation sociale**... et là-dessus effectivement on peut poser une Sécurité sociale professionnelle, y aller par étapes, en discutant de tout ça.

C'est un programme de transition parce qu'on est bien conscient que ce n'est pas demain qu'on va se débarrasser des capitalistes. Notre idéal, c'est une société où les moyens de production seraient la propriété des salariés, avec la copropriété d'usage, une société de coopératives - on ne veut pas d'un monopole d'Etat, surtout pas, on ne veut pas renouer avec des échecs qu'on sait cuisant... Donc, on veut justement une société où chacun vient s'inscrire, où on est libre de créer son collectif de travail comme on l'entend et où il y aurait un salaire à vie pour tout le monde qui permettrait cette liberté, où on ne se serait plus condamné à la mort sociale. On aurait tous de quoi vivre et on va s'inscrire dans l'activité sociale, là où la société nous appelle, parce qu'on est utile, parce qu'on a des choses à apporter, parce que le travail veut que l'on s'épanouit quand notre vie a un sens tout simplement. Il n'y a aucune raison de rester chez soi, ce serait ridicule. Et on maîtriserait notre investissement et on ferait fonctionner la création monétaire en fonction des investissements dont on a besoin, et non pas en fonction du crédit lucratif. Ce ne serait pas la propriété, ce ne serait pas le monopole des banques.

Comment créer un rapport de force ?

Une question posée, c'est celle du rapport de force, comment on peut faire avancer un projet comme ça ? Il y aurait des coopératives, des SCOP, etc. On parlait de passer d'un « déjà là » à une perspective post-capitaliste, en nous fondant simplement sur ce qui existe. Mais une question que nous nous posons, par rapport au capitalisme qui possède les moyens de production, c'est que lorsqu'il y a des expériences, des tentatives de réappropriation des moyens de production comme chez Fralib, pendant les trois années de bagarre qu'ils ont dû mener pour pouvoir reprendre la production, ils ont fait face à une certaine résistance. La question pour finir, c'est le passage du « déjà là » à une société post-capitaliste, comment ça peut se passer ? Est-ce que ça peut s'étendre comme ça « naturellement », ou est-ce qu'il y aura un affrontement ? Comment le *Réseau Salarial* voit-il les choses dans cette perspective ?

Il y a un « déjà là », c'est la sécurité sociale mais pas seulement, ce sont aussi les coopératives de production. Le monde de demain est déjà dans celui-ci, des expériences tous les jours font la démonstration qu'on peut fonctionner en dehors des critères capitalistes. Alors évidemment c'est embryonnaire, c'est souvent avorté, parce que le contexte est évidemment très agressif. On voit bien que le travail n'arrive pas à se déplacer vers les coopératives, parce que la grande distribution leur refuse la possibilité de diffuser leurs produits. Le capital se défend, et c'est clair qu'il ne va pas nous laisser évacuer sa rente comme ça sans rien faire, et qu'il sait même très bien réagir. La guerre de 1914 a été un des moyens de lutter contre la montée du socialisme en Europe, on sait très bien que derrière, il y avait un patronat qui entendait bien en finir avec la montée du socialisme. Mais quand on met les ouvriers à l'armée et qu'on les envoie à la boucherie, il n'y a plus de syndicats et on passe à autre chose, le nationalisme est l'un des moyens pour éteindre les aspirations.

Il y a eu un contexte dans la période d'après-guerre, après 1945 où le patronat était disqualifié socialement, parce qu'il avait collaboré avec les nazis, et de larges fractions du patronat ont été pour la création de la Sécurité sociale parce qu'ils manquaient massivement de main d'œuvre, parce que la classe ouvrière avait été détruite, même physiquement. Pas mal de gens se sont retrouvés dans des camps de travail ou même dans des camps de la mort, la population avait connu massivement la sous-alimentation, la tuberculose, des maladies graves, il y a eu des blessés et des morts par milliers et le patronat ne pouvait pas reconstruire l'économie s'il n'avait pas la Sécurité sociale. Aujourd'hui, il dispose d'autres moyens pour trouver de la main d'œuvre. Il faut réfléchir à ça, parce que le contexte aujourd'hui n'est plus du tout le même qu'en 1945. **Mais si on a pu construire la sécurité sociale à l'issue de la 2^e guerre, alors que tout était détruit, on devrait pouvoir la reconstruire et la compléter en beaucoup mieux maintenant, avec toutes les richesses dont dispose la société.**

On peut être dubitatif sur le « déjà là »... Il existe en effet des formes de salaire socialisé, des formes de salaire à vie, des retraites, etc. **Mais quelque chose qui n'est vraiment pas là du tout, c'est un revenu pour les jeunes de 16-25 ans ; également pour les chômeurs de longue durée, il n'y a pas de continuité des droits sociaux, dans ce sens-là, on ne peut pas parler de « déjà là ».** Il n'y a rien pour les moins de 25 ans, rien pour les chômeurs de longue durée, et il faudrait vraiment qu'il y ait quelque chose là, parce que sinon c'est mortifère. Il y a une énorme fracture sociale.

Une dernière question, c'est que si on dit que les chômeurs « travaillent », etc. c'est vrai dans un sens, mais qu'en est-il de la production domestique ? Pour les féministes, le problème, c'est que le travail est quand même un facteur d'insertion dans la société et que si chacun reste dans son coin à s'occuper de la production domestique, on ne s'intègre pas dans la société et on ne va pas loin. Si on a un revenu qui permette à chacun(e) de rester dans son coin, qui sera dans la production domestique ? Ce sera les femmes et elles pourraient ne plus avoir aucun processus d'insertion sociale possible. Et pour les chômeurs c'est pareil, il faut quand même envisager un processus d'insertion, la construction d'un lien social, d'activités sociales et de structures collectives. Par exemple, dans les activités domestiques, les services à la personne, etc. il y a un problème d'organisation et de prise en charge par la société de ce travail ; c'est extrêmement important, parce que sinon la façon dont on travaille n'est pas intéressante.

Conclusion de Réseau salariat

A Réseau Salariat on fixe une perspective, après comment on y parvient ? On n'est pas un parti politique, on accueille tous ceux qui partagent cette lecture-là, on souhaite un dépassement du capitalisme et il y a la possibilité d'organiser les choses autrement, la preuve c'est que c'est déjà en genèse. Ça a fonctionné très bien, ça fonctionne pour des retraités et ça a fonctionné pour les CHU, pourquoi ça ne fonctionnerait pas à l'échelle de la société... Il y a une piste très claire, très évidente là-dedans, alors comment on y parvient ? Chacun après va militer à sa manière et ça ne pourra pas se faire sans la mobilisation d'un mouvement social de grande ampleur.

C'est la conscience de classe du salariat qu'on divise, qu'on humilie, à qui on ment, qu'on essaie d'associer aux intérêts du patronat... Donc, il existe un intérêt de classe, on doit récupérer ça. C'est ça qu'il faut qu'on ait en tête, c'est qu'on produit la valeur, nous sommes les salariés, nous sommes les gens qui créent la valeur, donc cette valeur, il est hors de question qu'on s'en fasse déposséder, on doit pouvoir se rémunérer dignement et on doit gérer notre organisation du travail, la production, il faut diminuer le temps de travail pour mieux le partager etc.

Le travail est un facteur d'insertion sociale, c'est vrai, mais il pourrait l'être beaucoup plus. Le facteur d'intégration sociale des chauffeurs de chez D... c'est un sacré calvaire, ils n'ont pas de vie sociale, ils

ne voient personne... Les mines c'est très bien qu'on les ait fermées... Une femme qui fait trois petits boulots dans la journée n'a pas forcément beaucoup d'insertion sociale...

Un petit point rapide sur une autre lecture du PIB. Pourquoi c'est important ? Il ne faut pas rentrer dans du conflictuel avec le revenu de base, qui sont des camarades avec qui on discute, même si on a une divergence de fond. **C'est que la valeur ajoutée est créée par le travail et uniquement par le travail.** La division entre les cotisations salariales, les cotisations patronales, est une absurdité totale, parce que de toute façon ce n'est que le travail qui crée la valeur... Cette lecture de la fiche de paie qui nous a été imposée, c'est une mascarade. Il n'y a pas de cotisation patronale, ça nous laisserait entendre que ça serait le patron qui financerait notre sécurité sociale. Ce n'est pas ça, car c'est nous qui finançons la sécurité sociale avec notre travail. *(Mais c'est aussi le fait de vendre la production sur le marché qui permet qu'on paie les salaires ?)*

C'est la valeur ajoutée qui paie ces salaires et dans cette valeur ajoutée, la cotisation sociale arrive avant le profit. C'est une fois qu'il a payé les salaires, le salaire socialisé - le salaire qui permet de vivre tous les jours, puis celui qui permet de vivre ensemble - c'est seulement après ça que le patron peut commencer à ponctionner des profits, des dividendes. Cela lui est insupportable, parce qu'autant il peut comprimer les salaires directs, autant il ne peut pas comprimer les taux de cotisations, ça tombe comme un couperet et pour lui c'est 500 milliards qui lui échappent, donc il ne veut pas de ça, il veut casser la sécu. Et le grand objectif de Macron c'est de faire disparaître la sécu, parce que :

1) c'est 500 milliards auxquels il ne peut pas toucher, qui sont pré-affectés à la retraite, aux indemnités chômage, donc ça ce n'est pas possible, ce que veut le patronat, ce sont des retraites complémentaires, des assurances privées, ce n'est pas possible s'il y a la sécu.

2) au cœur même du capitalisme, il y a un truc qui est hyper-dangereux, cette institution salariale qui fonctionne très bien et qui se dispense de tout profit capitaliste, de tout investisseur, de toute financiarisation et ses frais de gestion sont les plus bas et ça fonctionne très bien.

Donc, ils veulent absolument abattre ça, c'est pour ça qu'on commence à supprimer les cotisations salariales et puis derrière qu'est-ce qu'ils font ? Le projet des réformateurs est de fiscaliser la sécurité sociale, c'est-à-dire que là nous sommes sur un régime de cotisations qui affecte encore une partie de la valeur ajoutée à la sécurité sociale, ce qu'ils veulent, c'est basculer sur la CSG, sur l'impôt... Vous me direz c'est de l'argent qui rentre... Même la France Insoumise veut une CSG « progressive », mais nous on est contre. Parce que cela conduit à faire reposer le financement de la sécurité sociale sur des salaires, mais aussi sur des revenus du capital, parce que la CSG taxe les dividendes, les revenus du patrimoine, etc. *(Remarque : La CSG concerne surtout le patrimoine des particuliers, pas le capital des sociétés... L'impôt sur les sociétés est en train d'être abaissé.)*

Et l'impôt sur le capital est illégitime, tout comme le capital, c'est-à-dire que si sur les dividendes, on met une CSG progressive et on finance la sécu, le capitaliste va dire : « si tu veux que je paie ta sécu, laisse-moi faire des profits. Tu dépends de la sécurité sociale d'accord, mais ta santé, tes cotisations chômage, ta retraite, elles dépendent de moi, car je paie la CSG à 10 % ou 12 % ». On pourrait même imaginer un taux de prélèvement progressif... Cela légitime le système capitaliste, au lieu de permettre de s'en dispenser complètement. C'est comme la taxe Tobin, quand on commence à financer de la protection sociale avec des produits financiers, qu'est-ce qu'on fait quand il n'y a plus de produits financiers ? C'est le danger... Ce qu'on pose vraiment au cœur des choses, c'est un modèle révolutionnaire qui se dispense des employeurs, de la finance et des capitalistes, il est là et on peut gérer cela grâce à la cotisation. Cela ne dispense pas obligatoirement du marché, pourquoi ? Parce que le marché c'est une instance de régulation, tout simplement. Je monte une boîte, j'ai envie de vendre un produit sur le marché, comment puis-je savoir si ça intéresse la société ou pas ? Si ça se vend, ça veut dire que ça répond à une demande réelle, si ça ne se vend pas, j'arrête la boîte parce que je ne crée pas de valeur ajoutée, donc c'est ça aussi qui va permettre à un moment donné de réguler une activité qui fait sens au sein de la société.



AGIR ENSEMBLE CONTRE LE CHOMAGE ! 21 ter rue Voltaire Paris 11^e

www.ac-chomage.org

contact@ac-chomage.org

Brochure à prix libre